

Bulletin Municipal

Décembre 2025 - N°60

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Christophe Allies
Marielle Fabre - Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio • Design : Creativeasy
• Crédit photos et illustrations : Mairie - Associations de Châteauneuf de Gadagne - Freepick

Châteauneuf de
GADAGNE
VILLAGE EN PROVENCE



 **Le Magazine**

→ Retrouvez toutes les actualités des associations et de la municipalité sur la page Facebook «Châteauneuf de Gadagne»
et sur l'application de la commune : Intramuros / Châteauneuf de Gadagne (téléchargeable sur Apple Store et Google Play)

Joyeuses fêtes!

**TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE
D'EXCELLENTE FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**

VOTRE AGENDA DE DÉCEMBRE

- 01** Maison de santé pluriprofessionnelle Atelier
- 03** Li Bon Vivent Loto
- 04** Maison de santé pluriprofessionnelle Atelier
- 05** Tagadagne Loto
- 06** Comité des fêtes Soirée ados
- 07** Li Bon Vivent Gala
Foyer Rural Randonnée
- 10** La Strada Le gang des Amazones
- 11** Foyer Rural Représentation école de musique
- 12** Saint Charles Marché de Noël de l'école
SC Gadagne Loto
Médiathèque Atelier numérique
- 13** Escolo 13 desserts
Médiathèque Atelier bookfolding
- 13-14** Comité des fêtes Marché de Noël
- 14** Ban des Arts Concert piano
- 15** Médiathèque Club des BDécouvreurs
Mairie Conseil municipal
- 16** Médiathèque Cercle des Livres Partagés
- 17** Li Bon Vivent Loto
Médiathèque Rencontre Yoann Stuck
- 19 au 30** Crèche provençale
- 24** Paroisse Messe de Noël

A NOTER POUR JANVIER

- 09** Li Bon Vivent AG
- 11** Mairie Concert
- du 1^{er} au 31** mairie Recyclage des sapins

ÉDITO

Chères Castelnovines, chers Castelnovins,

Décembre est toujours un mois à part. Il clôt une année riche en événements, en projets et en rencontres. C'est aussi un moment de convivialité, de partage et de solidarité, où les lumières et les festivités rappellent la chaleur du vivre-ensemble qui fait la force de notre village.

Ce numéro de décembre revêt toutefois une signification particulière pour moi : il s'agit pour ce mandat du dernier Bulletin Municipal en format long - Le Magazine - et donc du dernier éditorial que j'aurai l'honneur de vous adresser en tant que maire de Châteauneuf-de-Gadagne. Car, comme vous le savez, je ne poursuivrai pas ma fonction à l'issue de ce mandat.

Je tiens donc, à travers ces quelques lignes, à exprimer toute ma reconnaissance pour celles et ceux qui, mois après mois, font vivre ce magazine communal. En effet, pour chaque numéro, il y a un véritable travail collectif.

Je souhaite tout particulièrement saluer le groupe d'élus, adjoints et délégués, qui, avec moi, numéro après numéro, s'investissent avec sérieux et enthousiasme dans la rédaction, la collecte d'informations, la relecture et la mise en page. Ce travail, peu visible, demande beaucoup de temps, de la rigueur, une réelle connaissance des sujets locaux, et le souci de rester informatif, clair et accessible. Dans ce magazine de décembre, une fois de plus, vous pourrez découvrir les travaux et actions en cours sur notre territoire.

Un grand merci à ceux qui ont fourni, au cours de ces 62 numéros, des articles, des photos, des textes, en Provençal ou en Français, et à ceux qui ont accepté de se prêter à l'exercice du Portrait.

Je tiens à saluer l'investissement des associations locales, qui, elles aussi, contribuent à alimenter les pages de ce bulletin. Leur dynamisme, leur enthousiasme et leur ancrage dans la vie quotidienne de notre commune en font des acteurs essentiels du lien social. Le mois de décembre est d'ailleurs une période

particulièrement animée pour elles, comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro: concerts, lotos, marché de Noël, crèche provençale, séances de cinéma et autres rendez-vous festifs viendront rythmer la fin d'année et animer notre village. Ces moments de rencontre et de partage traduisent tout ce qui fait la richesse de notre vie locale.

Et puis bien sûr, comment ne pas être reconnaissant envers les presque 50 habitants bénévoles qui assurent la distribution du journal dans les boîtes aux lettres de tous les foyers Castelnovins, quelle que soit la météo ou la période de l'année. Merci.

L'implication constante et le sens du service de tous ces acteurs rendent possible la parution régulière de ce support d'information apprécié de tous. Ce magazine et tous les bulletins municipaux ont toujours eu une vocation simple et essentielle : informer les habitants de la vie locale, rendre compte de manière claire et accessible des projets et des événements, valoriser les initiatives du territoire et maintenir un lien direct entre la commune et ses citoyens. Dans une période où l'information circule de multiples façons, ce support reste un repère fiable et accessible à tous.

En cette période de fêtes, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères.

Puissiez-vous partager avec vos proches des moments de joie, de sérénité et de solidarité.

Que la nouvelle année vous apporte santé et épanouissement, et qu'elle voie notre commune continuer à avancer dans le respect, la bienveillance et le vivre-ensemble.

Avec toute ma gratitude,



Etienne Klein
Maire

Sommaire

Retour en images	page 4 à 5	Associations	page 14 à 16
Citoyenneté et vie municipale	page 6	Culture & patrimoine	page 17
Environnement	page 7	Histoire et traditions	page 18 à 20
Gadagne et vous	page 8 à 9	Portraits	page 21
Travaux - Urbanisme	page 10 à 11	Comptes-rendus des conseils	page 22 à 23
Ecole et enfance	page 12	Etat civil	page 24
Communauté de communes	page 13		



60 ANS

EN 2025, L'USINE SUNTORY BEVERAGE & FOOD FRANCE DE CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE FÊTE 60 ANS D'HISTOIRE ET DE SAVOIR-FAIRE

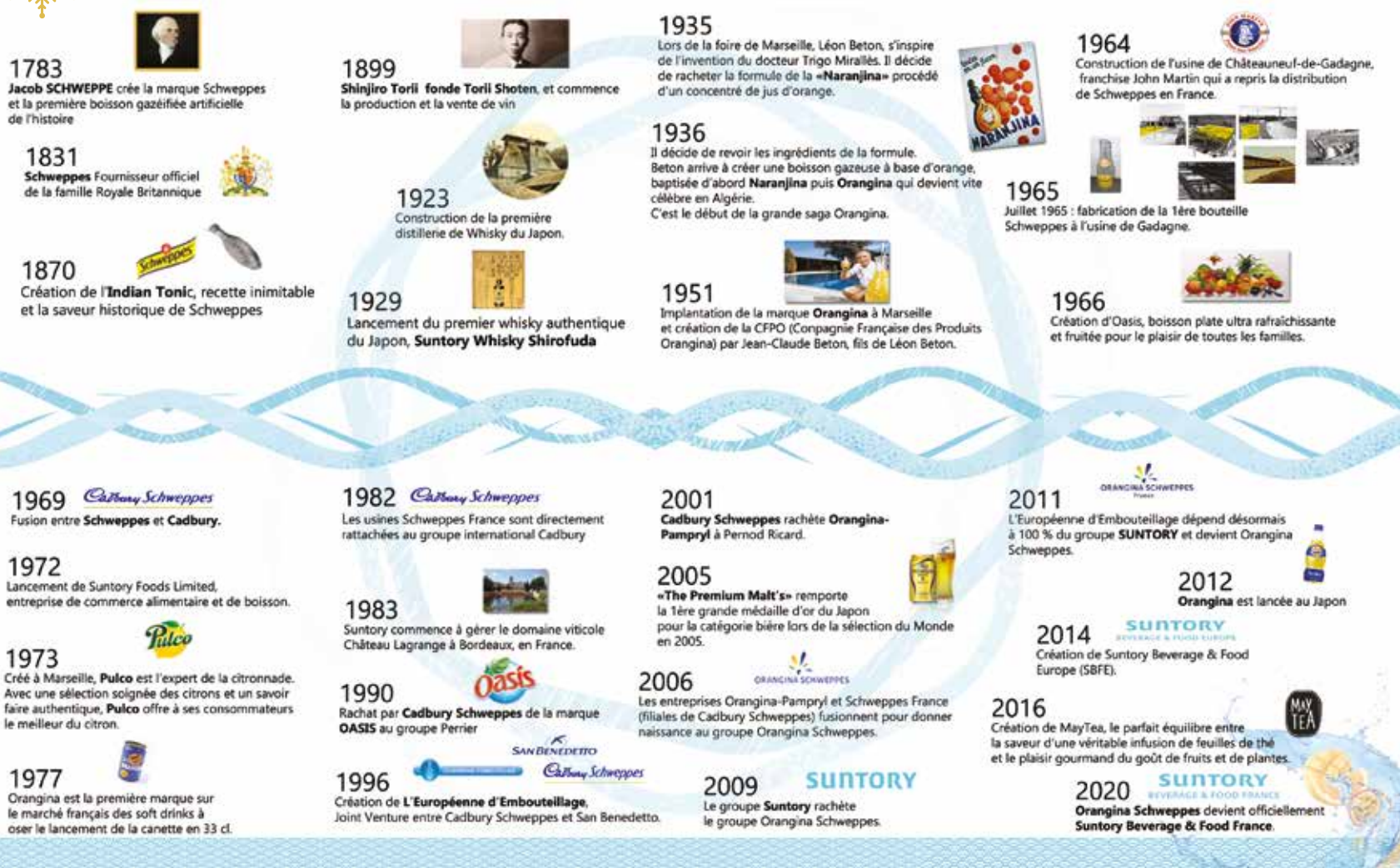
Depuis sa création en 1965, ce site de production fait partie intégrante de la vie locale, en produisant des boissons iconiques qui ont marqué – et continuent de marquer – des générations : Orangina, Schweppes, Oasis, Pulco ou encore Champomy.

Cette usine, dont l'implantation géographique constitue un atout logistique permettant une distribution de ses boissons rafraîchissantes sur l'ensemble du sud de la France, fabrique chaque année près de 300 millions d'unités grâce à ses 134 salariés engagés.

Ses performances de production et de sécurité en font une référence pour le groupe. Elle est d'ailleurs reconnue comme l'usine pilote en terme d'efficacité

globale des équipements et occupe la plus haute marche du podium sur ce critère à l'échelle de l'entreprise en Europe, et ce depuis plusieurs années !

Avec des atouts majeurs tels que son agilité ou son potentiel de développement et de pilotage des productions complémentaire aux autres usines de l'entreprise en France, Châteauneuf-de-Gadagne constitue un site stratégique pour Suntory Beverage & Food France, incarnant à la fois l'ancrage local et la performance industrielle.



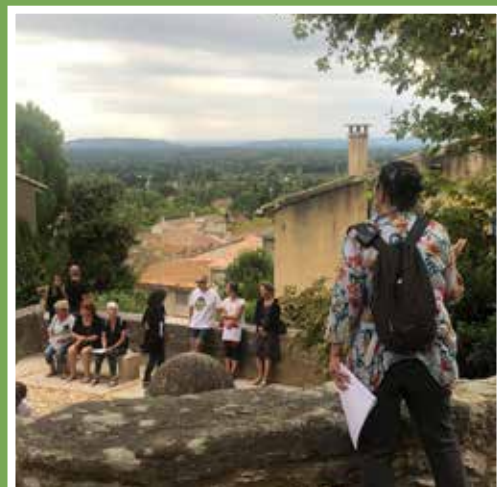
RETOUR EN IMAGES



Cross du Vélo club Le Thor Gagne



À la rencontre de Pétrarque



Journée du Patrimoine



Spectacle de la Médiathèque "La voix de l'eau"



Concert à l'Eglise et conférence sur l'histoire et l'architecture de l'Eglise



Concert Ministring



Vernissage exposition de peintures de l'Amistango



Halloween du Comité des fêtes



Halloween du Comité des fêtes



Jardin d'automne (Les Pimprenelles)

RETOUR EN IMAGES



Ban des vendanges



Ban des vendanges



Commémoration 11 novembre



Prise de commandement du colonel Mialon



Festival de la Sorgue



Spectacle itinérant "Les Nomades" de La Garance



Nettoyage de la nature du groupe scolaire P. GOUJON



Nettoyage de la nature



ÉTUDE EN COURS : LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING ET DE LA CIRCULATION DU GROUPE SCOLAIRE



La commune a engagé une étude de réaménagement du parking et des circulations autour du groupe scolaire. Ce projet a pour ambition de sécuriser les déplacements piétons et d'optimiser l'organisation du stationnement aux abords de l'école, un enjeu important pour le confort et la sécurité de tous.

Un travail partenarial

Cette démarche est menée en partenariat avec la Communauté de communes et l'AURAV (Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), afin de bénéficier de leur expertise technique et de leur accompagnement dans la conception du futur aménagement.

Une concertation avec la commission extra-municipale « École publique »

Dans le cadre de cette étude, la commission extra-municipale « École publique » a été réunie récemment.

Cette rencontre a permis de présenter les grandes lignes du projet et de recueillir les retours et propositions des membres, forts de leur expérience quotidienne de parents et d'automobilistes.

Ces échanges constructifs permettront d'enrichir le projet et de l'adapter au mieux aux usages réels du site.

Un objectif clair : sécurité et fluidité

L'objectif principal du futur aménagement est double :

- Renforcer la sécurité des piétons, notamment des enfants et de leurs accompagnants ;
- Améliorer la fluidité et l'organisation du stationnement, pour faciliter les arrivées et départs aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Prochaine étape : la consultation des riverains

La prochaine étape consistera à associer les riverains à la réflexion, afin de prendre en compte leurs observations et attentes.

Cette phase de concertation permettra d'aboutir à une solution partagée, équilibrée et durable pour l'ensemble des usagers.

EPISODE EXCEPTIONNEL D'INTEMPÉRIES

Le 21 septembre, notre commune a été touchée par un phénomène météorologique exceptionnel: 140 mm de pluie sont tombés en quelques heures, un volume tout à fait extraordinaire, jamais enregistré depuis que les mesures sont réalisées sur la commune (1988).

La cellule de crise (Plan Communal de Sauvegarde) a été mobilisée dans l'après-midi et jusqu'en début de soirée afin de répondre aux urgences. À certains endroits, le réseau pluvial et d'assainissement a été temporairement saturé. Une partie de la crèche a également été inondée.

Le Préfet de Vaucluse a demandé, dès le 23 septembre, aux collectivités concernées, dans un très court délai, de lui transmettre les dégâts et dommages qui faisaient suite à l'épisode pluvio-orageux. C'est dans le cadre d'une procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, que les demandes

déposées en mairie et présentées par cette dernière à la préfecture, au titre des inondations et coulées de boue uniquement, ont été examinées. L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour Châteauneuf de Gadagne. Cela a ainsi permis d'initier rapidement les démarches d'indemnisation pour les citoyens touchés.

Nous tenons à remercier très sincèrement les agents communaux et intercommunaux, qui se sont mobilisés avec les élus, pour gérer les urgences et poursuivre la remise en état de la commune les jours suivants.

Nous adressons également nos remerciements aux sapeurs-pompiers, qui sont intervenus à plusieurs reprises pour soutenir les habitants et la collectivité.

Grâce à la réactivité et à l'engagement de toutes et tous, notre commune a retrouvé petit à petit son équilibre.



MOMENT DE PARTAGE AVEC LES JEUNES RECENSÉS

Le samedi 13 septembre à 11h, les jeunes recensés étaient invités par la mairie, à la salle Anfos Tavan, à se retrouver autour d'un buffet. Il s'agit des jeunes gens ayant eu 16 ans dans l'année et s'étant fait recenser en mairie. Dix sur quarante ont répondu présents à l'appel, accompagnés ou pas de leurs familles.

La municipalité leur a remis le parfait kit du néo-conducteur pour une première prise de route en toute sécurité (disque magnétique A, disque de stationnement) ainsi qu'une batterie externe pour rester connectés.

Le moment convivial qui a suivi le discours du maire a permis à chacun de faire plus ample connaissance et de s'intéresser de plus près à la vie de notre village. Nous les avons notamment conviés à participer de manière active aux événements locaux, à commencer notamment par la soirée ados organisée le 6 décembre par notre comité des fêtes.

Cette matinée a été synonyme aussi d'un partage intergénérationnel où élus, parents et jeunes ont pris beaucoup de plaisir à échanger ensemble sur divers points de vue, du haut de sa génération...



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire avant le 6 février 2026 pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales.

La première inscription à 18 ans est faite automatiquement si vous avez fait le recensement citoyen à 16 ans dans notre commune.

Inscription directement en ligne en utilisant un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile numérisés :

www.service-public.gouv.fr

Inscriptions à la Mairie avec les pièces suivantes :

- passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- s'il s'agit du domicile des parents prévoir une attestation du parent certifiant que vous habitez chez lui.



AUTO-PRODUIRE L'ÉLECTRICITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

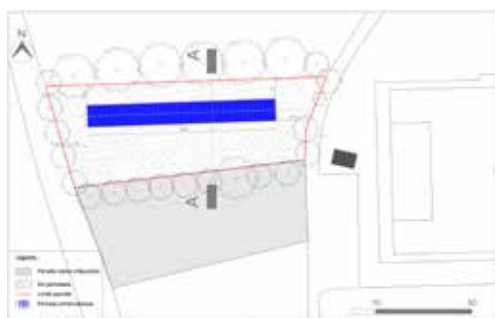
Produire de l'électricité sur un lieu et la consommer sur d'autres sites ? C'est maintenant possible et ce principe s'appelle l'autoconsommation collective.

C'est ainsi que la Municipalité travaille depuis plusieurs mois avec le Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV) à financer un auvent photovoltaïque sur le terrain de l'ancienne station d'épuration, face au stade Pierre Molland. Ce terrain est actuellement utilisé par les services techniques pour du stockage de matériaux. En choisissant de faire un auvent ouvert, les services pourront continuer à utiliser l'espace sous les panneaux... et il sera protégé de la pluie...

Le auvent étudié porterait 700m² de panneaux solaires et aurait une puissance de 160 kW, permettant ainsi de produire 233 000 kWh tous les ans. Les principaux bâtiments de la commune qui utiliseraient l'électricité au moment où elle est produite sont l'école, la salle de l'Arbousière, la Mairie, la médiathèque, le château de la Chapelle, le tennis club, les stades... Mais pas besoin de tirer de nouveaux câbles entre ces bâtiments ! C'est en utilisant le réseau existant d'EDF et avec la technologie des Linky qu'il est possible d'utiliser l'électricité produite à un moment donné chemin des confins sur un compteur qui consomme avenue Voltaire Garcin... Il faut seulement que les deux sites soient à moins de 10 km l'un de l'autre.

Les premiers calculs montrent que ces bâtiments consommeraient 49% de l'électricité produite par ces panneaux, et que cette électricité auto-produite « effacerait » 44% de l'électricité achetée actuellement à ENGIE, notre fournisseur actuel d'électricité. C'est donc une opération qui amortit les investissements en 10 ans grâce à la baisse des factures d'électricité de la commune, et qui continue à fournir de l'énergie « gratuite » pendant 20 ans ensuite.

Il reste actuellement une question à régler avant d'arrêter définitivement le choix de la solution retenue : celle de l'utilisation de l'électricité résiduelle que l'on n'auto-consomme pas. Revente à EDF sur le réseau ou utilisation par la station d'épuration voisine ? Plusieurs scénarios sont en cours de chiffrage, mais nous devrions être fixés avant la fin 2025 et pouvoir avancer sur la réalisation de l'ouvrage.



PROTÉGER, INFORMER, PRÉVENIR. LE DICRIM EST EN PRÉPARATION

Qu'est-ce que le DICRIM ?

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document réalisé par la commune pour informer les habitants sur les risques naturels et technologiques auxquels ils peuvent être exposés (inondations, incendies, tempêtes, risques industriels, etc.).

Il explique également les bons comportements à adopter en cas d'alerte ou de crise, ainsi que les moyens de prévention et d'alerte mis en place localement.

Où en sommes-nous ?

La commune finalise actuellement la rédaction et la mise en forme du DICRIM.

Ce document sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres début 2026.

Pourquoi c'est important ?

Ce document est un outil essentiel de prévention et de sécurité civile :

- Il vous aide à mieux comprendre les risques présents sur notre territoire.
- Il vous donne les bons réflexes à adopter pour vous protéger et protéger vos proches.
- Il participe à renforcer la résilience de notre commune face aux situations d'urgence.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde est activé par le maire (ou son représentant désigné) sur l'ensemble du territoire communal pour tout risque majeur nécessitant un renforcement et une coordination exceptionnelle des services de la commune. L'autorité préfectorale est immédiatement informée de son déclenchement. Le PCS peut également être déclenché à la demande du préfet, en complément du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

Un outil d'organisation et de coordination

Cet outil organisationnel décrit un dispositif dont le but n'est pas de tout prévoir, mais d'identifier et d'organiser les principales fonctions et missions des acteurs mobilisés lors d'un événement majeur de sécurité civile.

Pour cela, il :

- Détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (alerter, informer, interdire, sécuriser, évacuer, héberger d'urgence...)
- Fixe l'organisation communale nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- Définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population
- Recense les moyens disponibles sur le territoire

le PCS de notre commune a été activé le 21 septembre.

PLAN CANICULE & GRAND FROID INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Protégeons ensemble les plus fragiles.

Un registre pour mieux vous protéger

En prévision des fortes chaleurs estivales ou des grands froids hivernaux, la mairie de Châteauneuf-de-Gadagne tient à jour un registre préventif recensant les personnes fragilisées ou isolées. Ce registre permet, en cas de déclenchement d'un plan d'urgence (canicule ou grand froid), de faciliter l'intervention des services municipaux et sanitaires auprès des personnes inscrites. Vous pouvez vous inscrire vous-même ou inscrire une personne vulnérable.

Qui est concerné ?

PLAN GRAND FROID

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les adultes handicapés vivant à domicile
- Les personnes atteintes de maladies chroniques
- Les personnes sans abri ou vivant dans un logement mal chauffé ou mal isolé

Comment s'inscrire ?

Mail : contact@chateauneufdegadagne.com
ou par téléphone : 04 90 22 41 10

Pourquoi s'inscrire ?

S'inscrire, c'est permettre à la mairie de :

- Vous contacter en cas d'alerte canicule ou grand froid,
- Vous apporter une aide adaptée,
- Assurer un suivi en lien avec les services sociaux et sanitaires.

PLAN CANICULE – "Vagues de chaleur"

- Les personnes âgées
- Les femmes enceintes
- Les personnes souffrant de maladies chroniques
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes prenant des médicaments pouvant majorer les effets de la chaleur
- Les parents d'enfants en bas âge (moins de 6 ans)

LES ILLUMINATIONS DE NOËL

REVIENNENT DÈS LE 5 DÉCEMBRE !

La magie de Noël s'invite à nouveau dans notre village !

À partir du vendredi 5 décembre et jusqu'au mercredi 7 janvier, les illuminations brilleront de mille feux pour émerveiller petits et grands.

Les mêmes lieux principaux ainsi que d'autres sites seront décorés, avec de nouveaux motifs et toujours avec des éclairages LED, à la fois éclatants, économiques et respectueux de l'environnement.

LE TABAC LOTO-PRESSE BIENTÔT SUR LA PLACE DU FÉLIBRIGE



Le Tabac Loto-Presse de Tais Mélinand et Valentin Balandre s'apprête à changer d'adresse !

L'enseigne rejoindra prochainement le dernier local disponible sur la place du Félibrige, un emplacement central qui contribuera à faire vivre le cœur du village.

Les travaux d'aménagement devraient s'achever au cours du premier trimestre 2026.

Ce déménagement s'accompagnera d'une nouvelle activité particulièrement attendue :

l'ouverture d'un café, pensé comme un lieu de vie convivial, où chacun pourra venir partager un moment autour d'un café.

Une terrasse accueillante, ouverte à partir de 8h, viendra compléter cet espace, favorisant les rencontres au centre du village.

Soucieux de préserver le calme et la qualité de vie du voisinage, Tais et Valentin prévoient des horaires adaptés, de 6h à 20h.

L'équipe du bulletin municipal leur souhaite la bienvenue.

RÉUNION PUBLIQUE – PROJET IMMOBILIER SUR LE SITE DE L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE



Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer le mercredi 5 novembre, sachez que la salle Paul Mille affichait complet pour la réunion publique d'information organisée par VINCI Immobilier concernant son projet de construction sur le site de l'ancienne maison de retraite.

En introduction, Monsieur le Maire a rappelé l'historique de ce projet ainsi que le contexte local du logement. Il a souligné les évolutions démographiques et les besoins croissants en logements adaptés, notamment liés :

- au vieillissement de la population,
- à la diversité des foyers (personnes seules, couples, familles monoparentales),
- et à la politique nationale de maintien à domicile des personnes âgées.

Ces constats montrent la nécessité de proposer une offre de logements plus variée et mieux adaptée aux besoins actuels de la commune.

Le projet en détail :

Les représentants de VINCI Immobilier ont présenté un programme de 59 logements comprenant :

- 15 maisons T4 à la vente
- Une résidence de 20 logements locatifs sociaux réservés aux seniors
- Une résidence de 24 appartements (8 T2, 8 T3 et 8 T3 duplex) également à la vente

Les bâtiments seront limités à un étage (R+1) et chaque logement disposera d'un jardin ou d'une terrasse.

Tous répondront aux normes d'isolation et de per-

formance énergétique en vigueur. Une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère :

- aménagement d'un jardin commun,
- parking souterrain pour limiter le stationnement en surface,
- site clôturé et sécurisé pour le confort des résidents.

Le projet, en supprimant le bâtiment existant ainsi que sa voirie, permet la désartificialisation d'environ 200 m² de surface par rapport à l'existant. Le démarrage du chantier est prévu au second semestre 2026, pour une durée estimée à 20 mois.

Une offre dédiée aux habitants de Châteauneuf-de-Gadagne

Jusqu'à mi-décembre, les habitants pourront bénéficier d'une offre commerciale préférentielle, avec des tarifs avantageux pour l'acquisition des logements. La soirée s'est conclue par un temps d'échanges et de questions avec les habitants, dans un esprit d'écoute et de transparence.

Pour toute information complémentaire :

Service commercial VINCI Immobilier: 06 68 63 90 73

Le saviez-vous ?

Le desserrement des ménages...

Les démographes constatent depuis de nombreuses années que le nombre moyen de personnes dans un ménage est de plus en plus petit. Ce phénomène est nommé « desserrement des ménages ». Il a de multiples causes: vieillissement de la population, mise en couple plus tardive des jeunes, séparations plus nombreuses, ménages composés de personnes seules, couples sans enfant ou familles monoparentales

La conséquence : il faut plus de logements pour loger le même nombre d'habitants. Pour en donner une illustration, sur le territoire de notre SCOT (21 communes autour de Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue), ces dernières années, on a construit 462 logements/an pour une augmentation de 55 habitants/an.



PARLONS CHATS

Comment imaginer un village sans chats, qui sommeillent sur un muret, ou se faufilent dans les ruelles ? Mais qui dit « chats », dit aussi « chats sans-maitres » et potentielles nuisances, que la municipalité s'efforce de limiter au maximum.

La convention qui lie la commune à la SPA nous permet de faire soigner et stériliser les chats sans maîtres que nous pouvons identifier et attraper... mais pas de les confier aux refuges de la SPA, déjà bien saturés. La loi dit d'ailleurs que ces chats doivent être relâchés sur leur lieu de capture après stérilisation. Prendre soin de ces chats, les connaître, les nourrir et les soigner est donc essentiel pour réduire les nuisances liées aux chaleurs ou aux bagarres, et relève bien de la responsabilité de la commune. A ce titre, **la municipalité remercie les trois bénévoles** qui se consacrent à ce suivi, avec passion et dévouement quasi-quotidiennement.

Rappelons aux propriétaires de chats que l'identification par puce sous-cutanée est obligatoire pour leurs animaux, et que la stérilisation des mâles comme des femelles est très fortement conseillée, même si elle n'est pas obligatoire. La stérilisation limite le risque de naissances qui bien souvent résultent en de nouveaux chats errants. Elle contribue au bien-être de votre animal (réduction des tumeurs pour les femelles), le rend plus affectueux, et réduit les nuisances comportementales (bagarres, chaleurs, miaulements, marquages urinaires importants...).

Comment ne pas avoir une pensée pour Liliane Chambarlhac en écrivant ces lignes, elle qui s'est tellement dévouée pour les chats de Châteauneuf de Gadagne. Merci à celles et ceux qui lui ont rendu hommage en offrant un don à la SPA en sa mémoire.

En savoir plus : www.agriculture.gouv.fr/la-sterilisation-des-chats-un-acte-de-protection



Ce service est gratuit et peut réellement vous aider à améliorer votre cadre de vie.

Rendez-vous à prendre en mairie au 04 90 22 41 10, ou directement auprès de SOLiHA VAUCLUSE 04 90 23 12 12

Depuis plusieurs années la commune est engagée dans une démarche d'amélioration et de rénovation de l'habitat ancien. Des aides sont disponibles pour les Castelnovins qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique, ou adapter un logement au maintien à domicile des personnes âgées.



Pour connaître les conditions d'éligibilité aux subventions, notre partenaire SOLiHA VAUCLUSE anime le POINT INFO AMELIORATION DE L'HABITAT une fois tous les 2 mois, le 3ème lundi de 14h00 à 16h30, sur rendez-vous au 04 90 23 12 12 (prochaine permanence: le lundi 15 décembre).

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous aider à financer votre projet.

Conditions d'éligibilité aux :

- subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat et ses programmes MA PRIME RENOV', MA PRIME ADAPT', MA PRIME LOGEMENT DECENT),
- aides des caisses de retraites engagées dans l'amélioration du cadre de vie et le maintien à domicile,
- programme Sobriété Energétique du département nature des travaux, éligibilité des propriétaires occupants ou des propriétaires bailleurs...

RECYCLAGE



Vous avez un téléphone portable que vous n'utilisez plus ? qui est cassé, ses accessoires dorment au fond d'un tiroir avec lui ?

Déposez-les dans l'une des boîtes de recyclage installées à l'agence postale et à la médiathèque.

Ils seront ensuite recyclés.



LE QUARTIER DU NOUVEAU CHAI RÉCOMPENSÉ

Sur le site de l'ancienne cave coopérative, Grand Delta Habitat a inauguré fin octobre le Nouveau Chai.

Ce projet a reçu, ce jour-là, des mains du président de l'Union Nationale des Aménageurs (UNAM), le Trophée de l'Intégration, récompensant les démarches exemplaires de renouvellement urbain par sa cohérence d'ensemble, son respect du cadre de vie.

La mixité des offres de logements (terrains à bâtir, appartements en accession à la propriété, appartements et maisons en locatif social), la protection des ressources en eau, les cheminements piétons, les espaces verts, le traitement paysager, la localisation facilitant les mobilités douces ont été particulièrement appréciés.

AGRICULTURE



DIDIER BRUN

Depuis plus de dix ans, Didier Brun façonne patiemment son domaine sur les coteaux d'Avignon. Ce vigneron de 40 ans, que des études d'histoire ne destinaient pas à la terre, a su allier curiosité, persévérance et respect du vivant pour créer un vignoble à son image.

Autour de la maison familiale, entre Morières-lès-Avignon et Châteauneuf-de-Gadagne, il a réuni une quinzaine d'hectares cultivés en agriculture biologique sous le nom du domaine Ariailles Caramusette.

Depuis ses débuts, Didier n'a cessé d'expérimenter pour adapter son domaine aux nouveaux défis climatiques. Il plante des haies de cyprès, entretient des bandes enherbées, expérimente l'agroforesterie en introduisant des cormiers, et réfléchit au choix de cépages résistants à la sécheresse. Ses pratiques, centrées sur le sol et la biodiversité, s'enrichissent chaque année de nouvelles initiatives — comme les légumineuses semées entre les rangs pour nourrir et structurer les terres.

Longtemps adhérent de la cave coopérative Terres d'Avignon, où il a contribué à la dynamique bio, Didier s'investit désormais davantage dans sa cave, où il vinifie ses cuvées en méthode nature (vin issu de raisins bio vendangés à la main, et vinifié sans intrant ni technique d'œnologie corrective). Cette évolution marque une étape importante : il souhaite maîtriser toute la chaîne de production, du cep à la bouteille, pour proposer des vins plus personnels, fidèles à son terroir et à sa philosophie paysanne. Ses vins sont aujourd'hui produits en AOP Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages Gadagne.

Mais le domaine Ariailles Caramusette ne s'arrête pas à la vigne. Didier diversifie ses cultures, entre oliviers pour une huile d'olive de caractère et autres productions comme les céréales rustiques. Une manière de renforcer la résilience du domaine tout en renouant avec une agriculture nourricière.

Très impliqué dans les réseaux agricoles locaux, Didier continue d'ancrer son activité dans le territoire. L'achat de 10 hectares par Terre de Liens en 2023 lui a permis de pérenniser son foncier,

d'y planter de jeunes vignes et des arbres, et de préparer l'ouverture d'un caveau de vente pour accueillir à moyen terme les visiteurs et partager le fruit de son travail. En attendant, vous pouvez retrouver ses vins au domaine de la Chapelle 478 avenue Voltaire Garcin.

Didier BRUN: 06 11 69 55 89



PLACE DE LA PASTIÈRE

Quand les travaux de la Mairie seront terminés, mi-2026, il sera possible et pertinent de redonner à la place de la Pâtière le charme et la qualité d'aménagement qu'elle a perdus avec le temps.

Avec l'appui de notre Communauté de Communes et de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV), un travail d'étude a été lancé.

L'objectif est de réduire la place de la voiture, de revégétaliser la place St-Roch et la partie de la Pâtière qui surplombe la départementale, et de rendre cette partie bien plus agréable pour les piétons, les flâneurs, les visiteurs...

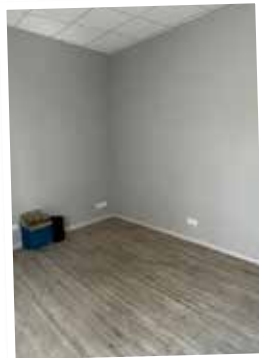
Il est prévu de consulter les usagers de cette place emblématique du village dès que les premiers avant-projets seront disponibles.

LES TRAVAUX DE LA MAIRIE SONT ENGAGÉS

Après un déménagement des services, du mobilier et des archives mi-septembre, et après l'attribution des 11 lots du marché de travaux aux entreprises les mieux-disantes, tout est maintenant prêt pour que les travaux de rénovation de notre Mairie commencent. C'est bien sûr le gros œuvre qui est le premier à intervenir, en particulier pour la trémie qui permettra le passage de l'ascenseur intérieur et pour la réorganisation des cloisonnements intérieurs afin d'accueillir le public et les agents municipaux dans des espaces plus spacieux et qualitatifs. L'organisation du chantier a été prévue pour réduire aussi peu que possible le nombre de stationnements sur la place de la

Pâtière, mais veuillez noter que les WC publics ne sont plus accessibles et que la traversée de la place Aimadieu est fermée au public. En espérant votre compréhension pour les inconvénients que ce chantier pourra engendrer.

En attendant, les services administratifs vous accueillent sur la place du Félibrige, à côté de l'agence postale communale et la police municipale s'est déplacée dans le même bâtiment, avec son entrée à côté du distributeur de billets. Un changement par rapport à ce qui avait été annoncé initialement : le service de l'urbanisme est maintenant localisé au jardin d'enfants, à côté de l'école maternelle. Ce service ne reçoit que sur rendez-vous.



VILLAGE FLEURI

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'embellissement et de valorisation de son cadre de vie, la commune de Châteauneuf-de-Cadagne a obtenu en 2013 sa première fleur dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, une distinction confirmée en 2023.

Au début de l'automne, la commune a officiellement déposé sa candidature pour l'obtention de la deuxième fleur. À cet effet, un jury est venu évaluer la commune le 17 septembre dernier. Nous sommes désormais dans l'attente du verdict !

Cette nouvelle étape récompenserait l'important travail mené par les équipes des services techniques, qu'il s'agisse du pôle voirie-bâtiments ou des espaces verts, dont l'implication quotidienne contribue à la qualité et à l'attractivité de notre village. Soyons confiants !

REMISE EN BEAUTÉ DE LA CAVE DE LA MAIRIE

Certains se souviennent probablement de la cave de la Mairie quand elle se nommait « Espace de la Pâtière », et accueillait des moments conviviaux. La première étape de la rénovation de la Mairie a consisté à remettre en valeur ce lieu. Il est actuellement utile pour y stocker matériels et documents pendant la durée des travaux, et il retrouvera une vocation de lieu de convivialité, ou même de lieu d'exposition, lorsque la Mairie retrouvera son fonctionnement habituel, mi-2026.



Photo : membres du jury et agents techniques municipaux.

LE CLOCHER DE L'ÉGLISE RETROUVE TOUT SON ÉCLAT

Symbole du cœur du village, le clocher de l'église va bénéficier de travaux de remise en état destinés à préserver le patrimoine communal et à améliorer son éclairage.

Une étoile qui brille à nouveau

L'étoile installée au sommet du clocher ne produit plus l'effet lumineux attendu : plusieurs de ses branches ne s'éclairent plus, et l'ensemble du dispositif d'éclairage présente une consommation énergétique importante.

De plus, le système d'alimentation électrique du clocher nécessite une mise aux normes pour garantir la sécurité et la durabilité de l'installation.

Afin de redonner tout son éclat au clocher, la commune a donc entrepris des travaux de modernisation.

Les projecteurs seront remplacés par des équipements plus performants et économes en énergie, et l'étoile brillera à nouveau au-dessus du village d'ici Noël normalement.

Protection du patrimoine et sécurité

Des filets anti-pigeons ont été installés à l'intérieur du clocher pour prévenir toute dégradation liée à la présence d'oiseaux et protéger la structure du bâtiment.

Un aménagement spécifique a également été réalisé pour sécuriser les interventions futures d'entretien ou de maintenance, dans le respect du monument.

Un patrimoine préservé

Ces travaux, à la fois techniques et symboliques, permettent de mettre en valeur le patrimoine communal, tout en assurant sa sécurité et sa pérennité.

Le clocher, une fois remis en lumière, continuera de veiller fièrement sur le village.



LE POINT TRAVAUX



CHICANES



Suite aux réunions de quartier en 2023 et aux demandes des habitants de mettre en place un système pour réduire la vitesse sur certains axes de la Commune, dans le bulletin municipal d'octobre 2025, il avait été annoncé que des dispositifs destinés à réduire la vitesse des véhicules à moteur étaient installés.

Dans le même état d'esprit que cette première phase, une seconde phase de pose de dispositifs destinés au même objectif va être mise en place, à titre expérimental, rue Baron Le Roy, sur le parking de la place du Félibrige et avenue Voltaire Garcin au-delà du tennis club.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS



Dans le cadre de la prévention routière et afin de sensibiliser les automobilistes à la présence de piétons, la commune procède à l'installation de Piétos, ces silhouettes colorées et symboliques placées aux abords des passages piétons. Ces dispositifs seront implantés à des points stratégiques :

au croisement de la route d'Avignon et du chemin de Voulongue, à l'intersection de la route d'Avignon, de l'avenue de Verdun et du chemin de Coupines, à proximité de la station ESSO.

L'objectif est d'attirer l'attention des conducteurs et de renforcer la sécurité des piétons, notamment dans des zones particulièrement fréquentées.

RD6



Dans le cadre de l'aménagement de la RD6 entre le passage à niveau en direction de Saint Saturnin les Avignon et le carrefour aux feux tricolores dans le bas du village, une première tranche de travaux a été effectuée par l'entreprise Briès au profit de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et du Syndicat d'Energie Vauclusien. Cela a consisté en un maillage du réseau d'eaux usées entre le Chemin du Jas et la RD6 d'une part et la mise en attente des réservations des gaines pour les courants forts et faibles, pour l'électricité des maisons au niveau du carrefour, l'éclairage public, le téléphone câble et fibre visibles sur la photo jointe. Dans la deuxième quinzaine de novembre, une nouvelle tranche de travaux consistera à effectuer des tranchées traversantes de la RD6 pour enfouir les réseaux aériens en posant les réservations des courants forts et faibles pour les habitations le long de la RD6. S'ensuivra en début 2026 la mise en tranchées de tous les câbles aériens et la mise en place des nouveaux candélabres pour l'éclairage public, la création d'une voie douce, le tout sur le côté gauche de la voie routière en rentrant dans le village. Enfin le département, pour clôturer ce chantier, procédera à la réfection totale de la voie de roulement.

VOLETS DU CHÂTEAU DE LA CHAPELLE



Le Château de la Chapelle fait actuellement l'objet d'une opération de rafraîchissement de ses volets. Ceux-ci ont été déposés et transportés vers les services techniques de la commune, où ils bénéficient alors d'une remise en peinture complète réalisée par une entreprise spécialisée.

Après un soigneux ponçage et quelques réparations, la peinture est en cours d'application afin de redonner tout son éclat à l'édifice. Cette intervention contribue à la préservation du patrimoine communal et à la mise en valeur du château, élément emblématique du village.

VITRINES D'AFFICHAGE

Pour accompagner nos nombreuses associations dans leur communication, 5 vitrines d'affichage seront prochainement placées dans le village à des emplacements stratégiques.

Conçues en aluminium et installées par la société locale Socias, elles seront dotées d'une vitrine étanche avec serrure qui pourra accueillir plusieurs affiches. C'est un agent municipal qui procédera chaque semaine à la mise en place des affiches qui auront été préalablement données à l'accueil de la Mairie. Un règlement sera établi pour assurer une rotation équitable entre toutes les associations.

Ces nouveaux équipements permettront ainsi d'assurer une belle visibilité aux nombreux événements organisés dans le village. Parallèlement, cette solution sera une vraie alternative aux affichages « sauvages » qui sont peu esthétiques.



ALARME INCENDIE SALLE DE L'ARBOUSIÈRE



Depuis février 2025, et à la suite du passage de la commission de sécurité, la commune est désormais tenue, lors de chaque location ou prêt de la salle de l'Arbousière, de faire appel à un agent SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes).

Cette obligation résulte de la catégorie du système d'alarme incendie installé depuis la construction du bâtiment. Or, la présence systématique d'un agent SSIAP engendre un coût important pour la commune. Afin d'alléger cette contrainte, la municipalité a fait appel à un bureau d'études spécialisé pour définir les améliorations techniques nécessaires au changement de catégorie de l'alarme incendie.

L'objectif est, à terme, de pouvoir se passer de la présence obligatoire d'un agent SSIAP, tout en maintenant un niveau de sécurité optimal pour les usagers. Ce travail est actuellement mené par Kevin Gallmann, directeur des services techniques, en lien étroit avec le bureau d'études retenu.

GROUPE SCOLAIRE PIERRE GOUJON

HALLOWEEN

Les enfants du CLAE ont eu droit à leur Halloween avant les vacances. Petits et grands étaient plus effrayants les uns que les autres ! Ainsi déguisés, ils ont participé à divers ateliers culinaires aux couleurs automnales. Finalement, si la peur n'était pas vraiment au rendez-vous, la gourmandise, elle, y a trouvé sa place. Merci aux équipes municipales pour l'organisation de ces moments festifs.



NETTOYAGE DE LA NATURE

Vendredi 19 septembre, tous les élèves de l'école élémentaire ont pris gants, chasubles et sacs afin d'arpenter les rues et chemins du village pour nettoyer la nature. Ils ont récupéré cette année, un volume compris entre 1 et 1,5 m3 de déchets divers... avec notamment 159 bouteilles en plastique, 80 bouteilles en verre et 217 canettes en aluminium ! C'est encore beaucoup trop ! Mais félicitations à tous nos élèves pour l'énergie déployée pour rendre la nature plus propre!



ESPACE PARENTALITÉ & MODE DE GARDE

Service proposé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, pilotée par la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES et la Caf de Vaucluse.



Je suis parent et je souhaite être accompagné

→ Contactez l'Espace Parentalité

L'espace parentalité est un lieu ressource conçu pour soutenir et accompagner les parents. Il propose des ateliers, des rencontres avec des professionnels de l'enfance et de la parentalité, ainsi que des échanges entre parents pour répondre à vos interrogations.

Infos et rendez-vous au 04 90 38 07 30
ou à l'adresse espace.parentalite@islesurlasorgue.fr



Je suis parent et je recherche un mode d'accueil pour mon enfant

→ Contactez le Guichet unique du service Petite Enfance

Que vous soyez en quête d'une assistante maternelle ou d'un établissement d'accueil collectif, le guichet unique vous accompagne dans vos démarches et vous propose des conseils pour trouver la solution la mieux adaptée à vos besoins.

Infos et rendez-vous au 04 13 32 08 08
ou à l'adresse petite-enfance@ccpsmv.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Cette année encore, la mairie a proposé à 10 élèves de cycle 3 des écoles Pierre Goujon et St Charles de représenter le village au conseil municipal des enfants.

Chaque école avait ainsi organisé des élections. Les candidats avaient préparé sérieusement leur campagne et leur profession de foi afin de convaincre leurs camarades de voter pour eux. Même si les élections ont forcément fait quelques déçus...les sourires des élus irradiaient ce jour-là.

Les élus du CME ont participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre en lisant le texte de Didier Venturini "La lettre". Ils ont également assisté à leur premier conseil municipal des enfants le lundi 17 novembre.

Les nouveaux élus du CME:
Jean Astier, Timothé Bastien, Ambrine Belkhiri, Tymur Chipak, Naim Hamza, Emmy Geren, Louison Meunier, Nina Pereira, Oprah Soihili-Roubaud, Iris Vilaine.

SAINT-CHARLES



A l'occasion de la semaine du goût, Céline, animatrice à Jonquerettes ("les parent'aises de Céline") nous a présenté une activité avec un loup gourmand et une chanson. Nous avons appris les gestes correspondant aux aliments et nous nous sommes beaucoup amusés avec ce loup!

Mardi 4 novembre, jour de la Saint-Charles Borromée, nous avons célébré notre saint patron sur la cour. Au cours de la messe, cela a été l'occasion de rappeler que nous sommes tous appelés à devenir Saints! Mais on a encore besoin qu'on nous aide à grandir et à réfléchir...

Merci à Père Gabriel pour son enthousiasme et merci aux parents présents.



MARCHÉ DE NOEL

vendredi 12 décembre,
le parvis de l'église
à 17H30.



BLABLACAR

Le covoiturage du quotidien, un geste simple et utile



Comment faire ?

Téléchargez Blablacar Daily, indiquez vos trajets habituels et laissez l'application vous mettre en relation avec d'autres utilisateurs suivant le même itinéraire. Tout se fait simplement depuis votre téléphone !

Et pour faciliter vos trajets, des points de rencontre dédiés au covoiturage ont été aménagés sur le territoire par la Communauté de communes et le Département de Vaucluse et à Gagne notamment (place du marché aux raisins et plateau de campbeau).

Économique, écologique et pratique, le covoiturage séduit de plus en plus d'utilisateurs. Grâce au partenariat entre la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES et l'application Blablacar Daily, cela est encore plus avantageux ! Les conducteurs sont rémunérés, et les trajets des passagers sont gratuits sur 111 communes des 6 intercommunalités partenaires. Une belle initiative pour réduire son empreinte carbone, faire des économies et créer du lien social.

BORNES À BIODÉCHETS

UN GESTE SIMPLE POUR LA PLANÈTE



Dans les quartiers pavillonnaires, la CCPSMV encourage le compostage individuel en proposant des composteurs à 15 € symboliques.

Au centre du village, où peu de logements disposent d'un jardin, la solution

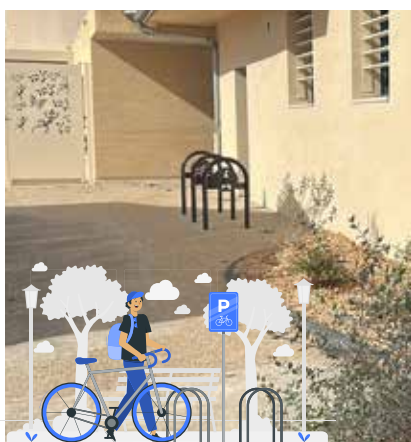
passer par le compostage partagé (les habitants peuvent utiliser les composteurs de la rue des Bourgades) ou par les trois bornes à biodéchets installées place de la Reille, place des Olives et place de la Pastière.

Ces bornes accueillent tous les restes alimentaires, y compris viandes et poissons. Les bacs sont ramassés, lavés et remplacés chaque semaine par la société Huka de l'Isle-sur-la-Sorgue. Les biodéchets sont ensuite compostés à grande échelle pour être valorisés dans les sols agricoles du territoire.

Chaque borne permet de détourner 1,8 tonne de déchets par an de l'incinération. Pour plus d'informations, contactez l'accueil de la CCPSMV.



PORTIQUES VÉLOS



Dans le cadre du projet de création de la nouvelle crèche, la communauté de communes CCPSMV a installé un nouveau portique à vélos près de l'ancienne entrée de l'ancienne crèche, entre la salle Tavan et les locaux techniques de la crèche.

Ce portique vient s'ajouter à ceux qui avaient été installés à l'Arbousière, au tennis, à la médiathèque et à l'école, et contribuer à faciliter la pratique du vélo sur le territoire communal et intercommunal.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA GARE



La Communauté de Communes avait réalisé les aménagements des bords de voirie route de la gare, entre le lavoir et l'entrée du Nouveau Chai, il y a près de 10 ans. Il avait été convenu à cette époque de ne pas aménager plus loin car l'important chantier du Nouveau Chai était déjà annoncé... mais de prévoir la fin de cette voie après la livraison des bâtiments de ce projet.

Les résidents nous ont fait part, lors des réunions de quartier, de la nécessité de finir les aménagements piétons sécurisés, jusqu'à la gare en particulier. En effet, cette voie connaît une circulation régulière

et importante du fait de sa situation à proximité de sites professionnels et industriels. Et encourager l'usage du train passe nécessairement par une amélioration des voies piétonnes qui desservent la gare.

Tous les logements du Nouveau Chai étant aujourd'hui terminés et occupés, la communauté de communes a accepté de remettre à l'étude la fin de l'aménagement de la route de la gare. Les premières réunions de travail autour des scénarios proposés auront lieu avant la fin de l'année 2025 et le vote du budget 2026 permettra de savoir si le projet peut être financé en 2026.

MOBILITÉ

On vous aide pour l'achat de votre vélo !

Jusqu'à 200 € d'aide pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion

Quel type de vélo pouvez-vous acheter ?

- Un vélo pour adulte
- Neuf ou d'occasion

Vélo Assistance Électrique	Vélo Ville
Vélo Tout Terrain	Vélo Route
Vélo Pliant	Vélo Tout Chemin
Vélo Gravel	Vélo Cargo
Etc.	

Pour bénéficier de l'aide vous devez :

- Habiter sur l'une des 5 communes du territoire
- Acheter un vélo chez un commerçant des 5 communes du territoire

Fontaine-de-Vaucluse	Saumane-de-Vaucluse
Isle-sur-la-Sorgue	Le Thor
Châteauneuf-de-Gadagne	

Pour faire votre demande vous devez :

- Remplir le formulaire**
Disponible à l'adresse paysdessorgues.fr/aide-velo
- Rassembler les pièces justificatives demandées**
- Envoyer votre demande**
Par mail, par courrier ou en le déposant à l'accueil de la communauté de communes

Informations sur www.paysdessorgues.fr

ASSOCIATIONS

SCG GADAGNE LOTO

**VENDREDI 12 DÉCEMBRE - 20H30
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**



LA STRADA FAIT SON CINÉMA

**MERCREDI 10 DÉCEMBRE -
20H30 - SALLE ANFOS TAVAN**

LE GANG DES AMAZONES : Drame réalisé par Melissa Drigeard avec Izia Higelin, Lyna Khoudri, Laura Felpin... 2h05-FRANCE-BELGIQUE-2025



Au début des années 90, cinq jeunes femmes, amies d'enfance, ont braqué sept banques dans la région d'Avignon. La presse les a surnommées "Le Gang des Amazones". Ce film est leur histoire.

Tarifs : Entrée : 5,50 € - Adhérents et - de 18 ans : 4 € - Carte de 10 entrées : 45 € - Adhésion annuelle : 14 € > Paiement par chèque ou espèces. Pas de CB.

COMITÉ DES FÊTES MARCHÉ DE NOËL

**13 & 14 DÉCEMBRE
AU JARDIN DE LA TREILLE**

Cette année, les Plaisirs d'Hiver font peau neuve ! De nombreuses associations se sont jointes au Comité des Fêtes pour donner une nouvelle dimension à cet événement convivial.

Rendez-vous les 13 et 14 décembre, au jardin de la Treille, pour découvrir un petit marché de Noël plein de charme avec ses chalets, sa crèche mais aussi une chorale, des spectacles, une parade, ainsi que la présence d'artisans et de commerçants locaux.

Un week-end magique pour le bonheur des petits et des grands !

Programme détaillé sur www.cdfgadagne.fr



COMITÉ DES FÊTES SOIRÉE DES ADOS

**6 DÉCEMBRE
PLACES LIMITÉES**

La traditionnelle Soirée des Ados, organisée au profit du Téléthon, aura lieu cette année le samedi 6 décembre.

Nouveauté : la réservation des billets se fera exclusivement en ligne via le site HelloAsso.

Attention, le nombre de places est limité à 400 !

Scannez le QR code ci-dessous pour accéder directement à la billetterie et réserver votre place.



Réservez ici !



SCAN ME

TAGADAGNE LOTO

**VENDREDI 5 DÉCEMBRE
18H30 - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

L'association Tagadagne organise un grand loto le vendredi 5 décembre, à partir de 19h à la salle de l'Arbousière, au profit du groupe scolaire Pierre Goujon.

Tarifs : 5 € le carton, 25 € les 6.
Nombreux lots à gagner, restauration et buvette
Toutes les infos sur la page Facebook :
#Tagadagne



CRÈCHE PROVENÇALE DU VENDREDI 19 AU MARDI 30 DÉCEMBRE

Exposition à la maison de la treille.
Ouvert de 17h00 à 19h30.
Entrée Gratuite



LI BON VIVENT LOTO DE FIN D'ANNÉE



MERCREDI 3 DÉCEMBRE
SALLE ANFOS TAVAN À 14H00

MERCREDI 17 DÉCEMBRE
À LA SALLE DE L'ARBOUSIÈRE À 15H00
Super loto annuel suivi d'un apéritif dinatoire.



GALA DE L'ASSOCIATION

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Un spectacle cabaret Music-Hall composé de 5 danseuses et 3 musiciens vous sera proposé. Ce spectacle dénommé « ETERNEL » rend hommage aux chanteurs et auteurs des années 60 à nos jours. Il sera suivi du pot de l'amitié. Ouverture des portes à partir de 14 heures
Tarifs: 15 euros pour les adhérents de l'association/ 20 euros pour les non adhérents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 9 JANVIER 2026 - 17H00
LA SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Cette assemblée générale ordinaire aura lieu à la salle de l'Arbousière. L'ouverture des portes se fera à partir de 15h00. La réunion commencera vers 18h00 et sera suivi d'un apéritif dinatoire.

ESCOLO DE FONT SÉGUGNO

SAMEDI 13 DÉCEMBRE
SALLE ANFOS TAVAN À 15H00

Comme chaque année pour commencer les fêtes Calendales, l'Escolo de Font-Ségugne organise avec plaisir Les treize desserts traditionnels. Ce sera samedi 13 décembre à partir de 15h salle Anfoss Tavan. Il y aura bien sûr des tables bien garnies mais aussi des animations musicales de choix, du théâtre, des « cascadelets » et la chorale chantera les célèbres Noël de Micoulau Saboly. Venez avec vos amis !

Participation aux frais : 13€. Merci de vous inscrire avant le 9 décembre auprès de Bernadette Juillan au 06 47 70 61 98 ou à l'adresse internet : escolo-fontsegugno@orange.fr

A bèn lèu,e bòn fèsto en tóuti !



L'EQUIPE DU SECOURS CATHOLIQUE DE CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE VOUS PROPOSE :

Un accueil • Une écoute • Un accompagnement • Des aides administratives diverses tels que: dossiers CAF, RETRAITE, APA etc. • Des aides financières

Si vous souhaitez partager une situation difficile, trouver des solutions possibles, n'hésitez pas à nous contacter pour un rendez-vous en toute confidentialité. Le Secours Catholique lance sa campagne de fin d'année le 16 Novembre, en lien avec la journée mondiale des pauvres, période qui invite à la solidarité, la fraternité, par le don et le bénévolat.

PAROISSE

24 DÉCEMBRE
ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE - 23H00

Vivez un Noël provençal à Châteauneuf-de-Gadagne ! Depuis plus de 50 ans, le village de Châteauneuf-de-Gadagne célèbre la magie d'un Noël provençal authentique grâce à une tradition qui fait la fierté de ses habitants : le Pastrage suivi de la Messe de Minuit. Chaque 24 décembre, en l'Église Saint-Jean-Baptiste, les Castelnovins, vêtus de costumes traditionnels, animent une crèche vivante où bergers, comtadines et tambourinaires rejouent avec passion l'arrivée de l'Enfant Jésus en provençal.

Église Saint-Jean-Baptiste, Châteauneuf-de-Gadagne
24 décembre : ouverture des portes à 23h. 23h30 Pastrage en provençal et 00h Messe de Minuit en français. Rendez-vous pour célébrer un Noël d'exception, au cœur des traditions provençales.



ASSOCIATION NÉPAL AVIGNON

SAMEDI 22 NOVEMBRE
SALLE ANFOS TAVAN - DE 10H À 17H

L'Association Népal Avignon remercie vivement toutes les personnes qui sont venues la soutenir lors de la vente d'artisanat du 22 novembre. Bonnes fêtes à tous ! **Contact: 06 73 39 09 47**



BAN DES ARTS PHILIPPE CASSARD

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE - 16H
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Le célèbre pianiste classique français, Philippe Cassard, sera présent à Gadagne, à l'invitation des Musicales de Gadagne. Essayiste, producteur radiophonique sur France Musique et chroniqueur musical, il interprétera des œuvres majeures de Mozart et de Schubert. Séance de dédicace de disques et de livres à l'issue !



FOYER RURAL LAÏQUE

Représentation du Pôle Musique : Jeudi 11 Décembre à 18h30 Salle Jean Garcin
Venez soutenir nos élèves pour leur première représentation musicale de l'année !

Randonnée : 07 Décembre - La Roque sur Pernes - Mourre d'Aspics Carichonne
14km Dén : 460m - Infos Claudie 06 74 93 74 62 / 06 33 21 03 91

Vacances de Noël : du 20 Décembre au 04 Janvier. Reprise des cours à partir du 05 Janvier
Toute l'équipe du FRL vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !

ASSOCIATIONS

MSP

TENNIS CLUB DE CAMPBEAU



TENNIS SANTÉ & BIEN - ÊTRE

Le tennis s'adapte à vous et à votre pathologie

Un sport adapté et sécurisé pour mieux accepter le traitement et réduire les risques de récurrence:

- AFFECTION LONGUE DURÉE
- CANCER
- HYPERTENSION ARTÉRIELLE
- MALADIES CARDIOVASCULAIRES
- DIABÈTE DE TYPE 2
- OBÈSITÉ
- VIEILLISSEMENT SÉDENTARITÉ
- ALZHEIMER PARKINSON ...

Sur prescription médicale, venez découvrir le TENNIS sous forme de cours collectifs adaptés.

CONTACT DU CLUB:
Valérie ADJEMIAN
06.20.59.14.87
vadjemian400@gmail.com

POUR INFORMATION
De plus en plus de mutuelles prennent en charge les séances de sport santé, renseignez-vous !

Le sport joue un rôle essentiel, à la fois dans la prévention des maladies chroniques et dans leur prise en charge. Grâce à la nouvelle loi santé, tout médecin peut désormais prescrire une activité physique adaptée.

Le programme Tennis Santé propose ainsi une pratique sportive ajustée aux besoins et aux particularités médicales de chaque personne.

Les bénéfices du tennis sont nombreux. Cette activité physique contribue, à tout âge, à prévenir l'apparition de pathologies chroniques et favorise une meilleure qualité de vie. Dans les cancers du sein, de la prostate ou du côlon, une pratique régulière réduit la fatigue liée aux traitements et diminue le risque de récurrence.

Le rythme de jeu stimule efficacement les capacités pulmonaires et cardiovasculaires, en renforçant notamment la paroi des artères. En cas de surpoids ou d'obésité, le tennis aide à augmenter la masse musculaire au détriment de la masse grasse, ce qui réduit les risques cardio-vasculaires.

Pour le diabète de type 2, l'activité physique agit de manière comparable à certains traitements. Le tennis, qui allie efforts d'endurance et de résistance, constitue ainsi une discipline particulièrement adaptée. Il s'avère également bénéfique dans la maladie de Parkinson.

Chez les personnes âgées, le tennis contribue au maintien de la force musculaire, de la forme physique, des réflexes et de l'équilibre, des facteurs clés pour prévenir les chutes. Il soutient aussi les fonctions cognitives et la mémoire en sollicitant la concentration, l'agilité, la coordination et le suivi visuel de la balle. Ces effets en font un allié précieux dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer.

RENSEIGNEMENTS Valérie ADJEMIAN
06 20 59 14 87



“ Education thérapeutique DIABÈTE ”

ATELIER 1
Ma maladie et signes d'alerte
Nous aborderons vos connaissances et nous répondrons à vos questions par rapport à la maladie.
Puis nous parlerons des signes d'alerte ainsi que de leurs gestions
Lundi 24 Novembre de 14h à 17h

ATELIER 2
Nutrition et associations
Nous vous aiderons à revoir les grands principes "alimentation santé" en s'adaptant à votre quotidien.
Suivi d'un partage d'informations sur les associations.
Lundi 01 Décembre de 14h à 17h

ATELIER 3
Mon traitement et activité physique
Nous parlerons de l'utilisation, de l'adaptation et du réajustement de vos traitements
Comment adapter vos activités et optimiser vos capacités à l'activité physique ?
Jeudi 04 Décembre de 9h à 12h

Informations et inscription auprès de
Mme REUSSER Virginie, Infirmière
Coordinatrice MSP

06.22.22.91.86
msp.gadagne@gmail.com

VÉLO CLUB



Lors du dernier week-end d'octobre, des coureurs du VCTG ont participé à la coupe de France de cyclocross à Albi(81). Chez les plus jeunes, en U17, une seule manche où M BONNET SCHNEIDER a terminé 65ème pour son baptême du feu à ce niveau. En U19, après deux manches, K BOVO BIANCO est 40ème et en féminines L BOURDON est 16ème. En U23 , L MARTINEZ est 36ème. Dans les catégories masters, V ROGIER est 8ème en M2 et N BARRIER est 3ème en M4. J BEDON en U19, K CHARRIER en U23 et R PLAUCHE en élites étaient du déplacement mais ils n'ont pas réussi, malgré leurs efforts, à marquer des points pour le classement général.

GADAGNE ENVIRONNEMENT

UNE ANNÉE D'ACTION ET DE VIGILANCE ENVIRONNEMENTALE

En 2025, Gadagne Environnement, présidée par Françoise Beaumont avec Philippe Bachimon (trésorier) et Joël Mayer (secrétaire), a mené de nombreuses actions. L'association a déposé un recours contre l'installation d'antennes 5G au stade Paul Mille, s'est mobilisée contre la loi Duplomb avec Saint-Saturnin Environnement et a participé à plusieurs consultations publiques : classement du lapin en espèce nuisible, épandage des effluents d'une usine de méthanisation de Mondragon, plan de prévention du bruit sur les routes départementales.

Les bénévoles ont également suivi les dossiers de l'aéroport d'Avignon, du bruit et des servitudes aéronautiques, tout en participant activement aux réunions sur l'eau, l'environnement, les usages agricoles et naturels, la mobilité douce

et les diverses réunions publiques. Ils ont aussi rencontré la municipalité au sujet de l'accessibilité de la mairie.

Entre réunions, comptages de véhicules et journée des associations, la vigilance citoyenne est restée constante. En vue des municipales 2026, l'association enverra un questionnaire à toutes les listes candidates afin de connaître leurs positions sur les enjeux environnementaux locaux. Les réponses seront diffusées sur Facebook, en ligne et sur demande, pour permettre à chacun de "voter en connaissance de cause".

Contact :
gadagne.environnement84@gmail.com

Facebook :
Gadagne Environnement

MÉDIATHÈQUE

ATELIER NUMÉRIQUE : CRÉER UNE CARTE DE VŒUX AVEC CANVA

VENDREDI 12 DÉCEMBRE DE 13H30 À 15H

Une jolie pensée de Noël personnelle à créer en s'amusant à partir du logiciel gratuit Canva. Gratuit, sur réservation

ATELIER BOOKFOLDING

SAMEDI 13 DÉCEMBRE DE 14H À 17H

Le Book Folding est une technique originale qui consiste à transformer un vieux livre en une véritable œuvre d'art grâce à un pliage minutieux de ses pages. Chaque pli révèle peu à peu un motif, un mot ou une forme, faisant de l'objet un élément de décoration unique et poétique. Envie de découvrir cette activité créative ? Rejoignez-nous à la médiathèque pour un après-midi convivial et laissez-vous guider pas à pas dans la réalisation de votre première création (matériel fourni). Places limitées, sur réservation auprès de la médiathèque, gratuit, public adulte. Merci d'apporter une règle millimétrée pour participer à l'atelier.

LE CLUB DES BDÉCOUVREURS

LUNDI 15 DÉCEMBRE DE 19H À 20H

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur réservation

LE CLIP (CERCLE DES LIVRES PARTAGÉS)

MARDI 16 DÉCEMBRE DE 18H À 19H

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur réservation

L'HEURE DU CONTE

CHAQUE MERCREDI DE 10H15 À 10H45

Histoires drôles, fantastiques ou qui font un peu peur... Les bibliothécaires accueillent les enfants pour partager un doux moment autour du livre. Entrée libre, dès 3 ans.

FERMETURE ANNUELLE

Pour les vacances de Noël, la médiathèque sera fermée du mardi 23 décembre au jeudi 1er janvier.

Réouverture le vendredi 2 janvier, à 15h.

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE

L'église Saint-Jean-Baptiste : un écrin d'histoire et de mémoire

Vendredi 10 octobre à 18h30, l'église Saint-Jean-Baptiste de Châteauneuf-de-Gadagne a accueilli une visite guidée passionnante, menée par François Guyonnet, directeur du patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue. Pendant une heure, le public a été transporté à travers les siècles, découvrant les secrets d'un monument qui a vu défiler seigneurs, ducs et habitants de la commune.

Un patrimoine marqué par les grandes familles

François Guyonnet a retracé l'évolution de l'église, depuis ses origines au 12ème siècle comme église castrale, jusqu'à ses transformations aux 13ème, 14ème et 19ème siècles. Les participants ont pu observer les traces de cette histoire sur les murs et les pierres, mais aussi dans les chapelles où reposent les seigneurs du village : les Giraud-Amic, les Simiane et presque tous les Gadagne, familles qui ont marqué l'histoire locale.

Un monument à préserver

Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la souscription pour la restauration de la porte de l'église, un projet

qui rassemble élus, habitants et partenaires. La présence de Mme Dongier, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, ainsi que celle de nombreux élus et habitants, a témoigné de l'attachement de tous à ce patrimoine exceptionnel.

Un moment de partage et de culture

La soirée s'est prolongée par un verre de l'amitié, suivi d'un concert de musique classique interprété par Lara Luxcey (flûte traversière) et Jean-Marc Pont (piano), offrant une belle conclusion à cette plongée dans l'histoire de Châteauneuf-de-Gadagne.



L'ÉGLISE DE CHÂTEAUNEUF

La commune, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, a lancé un appel à tous pour participer à la rénovation de la grande porte en bois de l'église, afin de lui redonner son éclat d'origine et de lui assurer une nouvelle vie. Cette porte en bois recouverte d'un placage métallique clouté est en effet abîmée par le temps à cause de fissures, de déformations et d'un décor usé... Sans restauration, ce témoin de notre patrimoine, de notre histoire, et de notre vie quotidienne, risque de disparaître à jamais.

L'église, un édifice roman méconnu

Ancienne chapelle des Seigneurs de Châteauneuf, l'Église Saint-Jean-Baptiste fut ensuite un prieuré du collège Saint-Ruf de Montpellier.

Située à l'origine dans l'enceinte du château féodal, elle conserve des élévations caractéristiques de l'art roman provençal du XIIe siècle, mais dont l'architecture originelle a été masquée par de nombreuses adjonctions tardives. Elle doit son nom à Saint-Jean-Baptiste, patron des moissonneurs, qui fut ici l'objet d'une dévotion constante au cours des siècles.

En partie reconstruite dans le courant du XVIIe siècle, elle prendra son aspect définitif aux XVIIIe et XIXe siècles. L'édifice conserve, outre son maître-autel d'origine, le beau décor de pierre sculptée du XVIIe siècle de la chapelle funéraire des seigneurs.

Dans le transept sud se trouve la chapelle du château à partir de laquelle l'église fut construite, et dans laquelle sont, en effet, enterrés les seigneurs du village : les Giraud-Amic, les Simiane et presque tous les Gadagne. En août 1562, le baron des Adrets, chef des huguenots, fit incendier l'église et le presbytère attenant et massacrer le prêtre.

Au cours de la période moderne, des travaux d'ampleur transforment l'édifice, en particulier sur la façade principale. Le clocher qui portait un toit de tuiles à quatre pentes fut arasé en 1832, pour l'installation d'un poste de télégraphe Chappe.

La porte, une œuvre de la fin du XIXe siècle

Autour de 1870, une campagne de travaux apporte certaines modifications, notamment sur les ouvertures. La menuiserie de la porte principale est totalement reprise, tout en conservant les ferrures du XVIIIe siècle. Un placage de tôle d'acier est apposé sur les vantaux, l'imposte et les joues, puis décoré par une disposition originale de clous

Les manifestations

La vaquette : au Moyen-Age, tous les ans, pour la Saint-Etienne (26 décembre), les jeunes gens de Châteauneuf, conduits par leur élu dit « l'abbé de la jeunesse », se rendaient auprès du vicaire et lui offraient en hommage un roitelet vivant qui était dénommé « la vaquette » (sans doute une réminiscence de la « vache-caille » que le seigneur offrait autrefois à l'abbé de Saint-Guilhem du Désert). Après avoir reçu l'hommage, le vicaire offrait une collation dite le « de fructus » aux personnages officiels et à la jeunesse. Le roitelet était libéré dans l'église à la messe de minuit.

Le Noël provençal : depuis plus de 50 ans, le village de Châteauneuf-de-Gadagne célèbre la magie d'un Noël provençal authentique grâce à une tradition qui fait la fierté de ses habitants : le Pastrage suivi de la Messe de Minuit.

Chaque 24 décembre, en l'Église Saint-Jean-Baptiste, les Castelnovins, vêtus de costumes traditionnels, animent une crèche vivante où bergers, comtadines et tambourinaires jouent avec passion l'arrivée de l'Enfant Jésus en provençal.



LA GLEISO DE CASTÈU-NÒU

La coumuno emé l'ajudo de la Foundacioun d'ou Patrimòni, a jita un apèu en tóuti pèr participa à la renouvacioun de la grandò porto de bos de la gleiso, pèr fin de ié redouna soun esclat d'òurigino e de ié assegura uno nouvello vido. Aquelo porto revestido d'un placage metalino tacha es d'efèt ablasigado pèr lou tèms à l'encauso de fendihò, de desfoumacioun e d'un décor blesi ... Sènso restauracioun, aquéu temouin de noste patrimòni, de noste istòri, e de noste vido quoutidiano, risco de desaparèisse pèr tout à jamai.

La glesio, un edifice rouman descouneigu

Anciano capello di Segnour de Castèu-Nòu, la gleiso Sant-Jan-Batisto fuguè après un priéurat d'ou coulège Sant-Ruf de Mount-Pelié.

Situado à l'òurigino dins l'encencho d'ou castèu féudau, serva d'enaussamen carateristico de l'art rouman provençau d'ou XIIe siècle, mai que architeituro òuriginalo es esta escoundudo pèr de noumbrouso apoundesoun tardiero. Devè soun noum à Sant-Jan-Batisto, patroun di meisounié, qui fuguè eici l'òujèt d'uno devoucioun coustanto d'ou tèms di siècle.

En partido recostruido dins lou courrènt d'ou XVIIe siècle, prendra soun aspèt definitiéu is XVIIIe et XIXe siècle. L'edifice serva, outro soun mestre-autar d'òurigino, lou béu decor de pèiro esculta d'ou XVIIe siècle de la capello funerari di segnour.

Dins lou crousado adré s'atrouva la capello d'ou castèu à parti de lou quau la gleiso fuguè bastido, e dins lou quau soun, d'efèt, enterra li segnour d'ou vilage : li Giraud-Amic, li Simiane e quasimen tóuti li Gadagno. En avoust 1562, lou baroun dis Adrets, capo dis uguanaud, faguè bouta fiò la gleiso e la clastro atenènt e massacra lou prèire.

D'ou tèms de la periodo mouderno, d'obro d'ampour tremudon l'edifice, en particuléi sus la façado principalo. Lou clouquié que pourtavo uno toulisso à quatre pendis fuguè arasa en 1832, pèr l'istalacioun d'un poste de telegrafe Chappe.

La porto un'obro originalo de la fin dou XIXe siècle

A l'entour de 1870, uno campagno d'obro aduse quàquai moudificacioun, en particuléi sus li duberturo. La menusarié de la porto principalo es toutalamen recoubado, tout en servant li ferraduro d'ou XVIIIe siècle. Un placage de tolo d'acié es apausa sus li batènt, l'imposto e li gauto, pièi decoura pèr uno dispousicioun òuriginalo de clavèu.

Li manifestacioun

La vaquette : à l'Age-Mejan, t'ouiti lis an, pèr la Sant-Esteve (26 de desèmbre), la jouinesso de Castèu-Nòu condu pèr soun elegi « l'abbat de la jouvènço », anavon devers lou vicari e ié oufrissié en oumenage uno petouso vivènto qu'èro denoumado « la vaqueto » (eto uno réminiscence de la « vache-caille » que lou segnour oufrissié a passa tèms à l'abbat de Saint-Guilhem d'ou Desert). Après avé reçaupu l'oumenage, lou vicari oufrissié uno riqueto dicho lou « de fructus » i persounage óuficiu e à la jouvènço. La petouso èro liberado dins la gleiso pèr la messo de miejo-niue.

Lou Nouvè prouvençau : despièi mai de 50 an, louLa vaqueto vilage de Castèu-Nòu celebrou la magio d'un Nouvè prouvençau autenti bonodi uno tradicioun que fai la fierta de sis estajan: lou Pastrage segui de la Messo de Miejo-niue.

Chasque 24 desèmbre, en la gleiso Sant-Jan-Batisto, li Castelnoulen, vesti de coustume tradiciounau, animon uno crècho vivènto ounte pastre, coumtadino e tambourinaire rejouganon emé passioun l'aribado de l'Enfant Jèsu enprouvençau.

Redacioun e reviraduro d'Alphonse Cangélosi



LE TEMPS RETROUVÉ DES GRANDES HEURES DE GADAGNE ...



Arc de Triomphe Vedène

Il est parfois des liens, des identités d'histoire, dont la mémoire semble perdue, réduits au silence par de nouvelles mémoires plus en vogue, plus « entendables » par nos contemporains. Ces histoires sont de superbes réseaux dormants de notre connaissance. Ainsi, l'élévation de la seigneurie de Gadagne en duché pontifical en 1669, récompensant les services rendus au Saint Siège par Charles-Félix de Galéan, relie d'un fil d'or invisible des profanes, le village de Châteauneuf-de-Gadagne, à un monument historique extraordinaire situé à Vedène, et au château de Séneujols en Velay. Cette histoire n'aurait pas déplu aux créateurs du Félibrige, si elle leur avait été contée, ajoutant ce « triangle d'or » au sept pointes de leur étoile.

Qui se souvient de Charles-Félix et de la famille de Galéan dont le tombeau réalisé par Pierre II Mignard hante l'église de Gadagne ? Ce militaire hors pair du siècle de Louis XIV aux ordres de la stratégie royale remporta en 1664 la victoire de Djidjelli, élément essentiel du « verrou » imposé aux « barbaresques » de la Sicile à la côte d'Afrique séparant la méditerranée en deux, dans le but de fragiliser les actions de « la Sublime porte ». Changeant plus tard de suzerain, devenant Généralissime des armées de la République de Venise, il contribua au même effort de contrainte de l'empire Ottoman par de grandes victoires en défendant les comptoirs de la République en mer Egée. Seigneur de Vedène, c'est lui qui fit ériger le seul arc de triomphe encore debout à la gloire des victoires de la chrétienté contre les turcs : ce monument historique unique en France, se trouve encore aujourd'hui être la majestueuse entrée du Lycée professionnel d'Eguille à Vedène. Cet arc de triomphe est-il protégé par le législateur ? Il n'apparaît même pas dans la liste des édifices protégés de la ville de Vedène...

Charles-Félix décéda sans postérité le 6 janvier 1700 après une vie digne d'un roman d'Alexandre Dumas. Sa veuve Jeanne de Grave, institua son neveu Louis-Achille marquis de Nérestang, usufruitier du duché de Gadagne, avant que cet usufruit ne revienne plus tard au sein de la famille de Galéan, à sa mort en 1733. Par son testament, Louis-Achille second duc de

Gadagne, légua les terres du marquisat de Nérestang, par le biais de sa tante la comtesse de Chatillon, à Jacques de Genestet seigneur de Séneujols, dont votre serviteur restaure une partie du château depuis une quinzaine d'années. Gadagne ne devait pas oublier sa puissance et sa gloire anté-révolutionnaire, elle figure dans les archives du Vatican et de la République de Venise au plus haut rang.

Paul de Bernard de l'Académie de Vaucluse

Paul de BERNARD est passionné d'histoire et de généalogie depuis l'enfance, docteur en droit privé et en histoire, ancien chargé de cours à l'Université d'Avignon. Il vient d'anciennes familles aristocratiques et parlementaires du Sud-Ouest et du Limousin; et retrouve la mémoire oubliée de grandes familles de l'Ancien régime, protectrices des villages et communautés souvent face au pouvoir royal. Les archives familiales et publiques, les traces géographiques et monumentales permettent l'étude et la lecture du patrimoine de cette France des Lumières, c'est son terrain favori. Il fait restaurer un monument historique à Séneujols en Haute-Loire, lié aux Galéan de Châteauneuf-de-Gadagne



Château de Séneujols en Velay

LES DERNIERS DUCS DE GADAGNE

Le 21 février 1925 s'éteignait Louis Charles Henri de Galléan, duc de Gadagne. Avec lui disparaissaient ce nom et ce titre.

Né à Suèvres (Loir et Cher), le 26 juin 1837, il était le petit neveu du dernier duc de Gadagne ayant résidé au château de Châteauneuf qui fut en grande partie démoli durant la Révolution en tant que « Bien National » quand la commune devint française comme l'ensemble du Comtat.

Il épousa en 1868 Caroline Joest, d'une famille d'industriels Rhénans, avec laquelle il vécut à Paris dans un bel hôtel particulier bâti au pied de l'église St Augustin. Cette grande demeure d'époque haussmannienne appartenait à la duchesse qui la tenait de ses parents et qu'elle vendit en 1919.

Depuis la Révolution, les membres de la famille Galléan Gadagne se retrouvaient au château de Montellier, commune de Courthézon, acquis avant les tribulations révolutionnaires. Décédé en ce château, le duc Louis Charles Henri repose depuis au cimetière de Courthézon dans le tombeau familial. Cet élégant monument, inspiré de l'antique, est décoré de palmes et de frontons arborant des symboles chers aux disparus de cette sépulture. Sur ses flancs sont dressées les plaques funéraires du duc et de son épouse, toutes deux ornées de leur blason surmonté d'une couronne ducale.

SIC TRANSIT GLORIA MUNDI

Petit rappel historique

D'une famille originaire de Ligurie, Charles Félix de Galléan, seigneur de Vedène, adopta le nom de sa mère Louise de Gadagne. Ce valeureux militaire fut un des grands capitaines des armées de Louis XIV. En 1668, il acquit en lui donnant son nom le fief de Châteauneuf que le pape Clément IX érigea en duché en 1669 et le titre de duc de Gadagne fut porté jusqu'en 1925.

Texte rédigé par Dominique et Paul MATTEI et Joël JAYER



Hôtel Gadagne à Paris



Tombeau des Gadagne à Courthézon

LA PORTE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE : UN PATRIMOINE EN COURS DE RENAISSANCE GRÂCE À VOUS !

Un élan citoyen remarquable.

Lancée le 21 septembre dernier à l'occasion des Journées du Patrimoine, la souscription publique pour la restauration de la porte de l'église Saint-Jean-Baptiste a déjà permis de récolter plus de 11 000 €. Un succès qui témoigne de l'attachement des Castelnovins à leur patrimoine et de leur générosité. La municipalité tient à remercier chaleureusement chaque donateur pour son soutien, qui permet de donner une nouvelle vie à ce joyau historique.

Un savoir-faire local au service du patrimoine

Depuis le 24 octobre, la porte est entre les mains expertes de M. Batal, ébéniste local, qui mène un travail minutieux et passionné. Comme annoncé dans le magazine municipal de septembre, la restauration est complète : dépose du placage métallique clouté, reprise de la structure en bois, remplacement des parties trop abîmées, et enfin, repositionnement du revêtement métallique. Une patine décorative viendra ensuite protéger l'ensemble, redonnant à la porte toute sa splendeur.

Une découverte inattendue : la porte originelle

En retirant la plaque de métal, M. Batal a fait une découverte exceptionnelle: sous les couches successives de bois et de métal, se cachait la porte originelle, de style Régence, bien antérieure à la date de 1870 gravée sur la plaque. Le menuisier qui a fabriqué la porte en 1870 (photo numéro 4 ci-dessous) avait en effet réutilisé la première porte en noyer, datant de la période Régence (XVIIIe siècle). Cette pratique, courante à l'époque, révèle aujourd'hui un trésor historique insoupçonné et une continuité fascinante entre les deux époques.

Un retour pour les fêtes

Grâce à l'engagement de tous, la porte restaurée devrait retrouver sa place avant Noël, nous offrant ainsi le plaisir de redécouvrir ce patrimoine pour les fêtes de fin d'année.

Comment participer ?

Il est encore temps de contribuer à cette belle aventure collective ! Chaque don, même modeste, est précieux pour finaliser la restauration et préserver ce patrimoine unique.

CONCERT ROSA MUSICA EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE DIMANCHE 11 JANVIER 16H

Marche royale - Quatuor Girard
BACH-MOZART, L'Art de la Fugue,
Contrepoint I

BEETHOVEN, Quatuor op.130-133

Concert au profit de la restauration de la porte l'église, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. De même que les Mages sont parvenus à atteindre le but de leur long périple, bien conscients que leur humilité serait une boussole plus fiable que leurs immenses savoirs, nous arrivons au terme de cette immense aventure beethovénienne avec une musique qui associe pleinement horizontalité et verticalité, tradition et modernité, corps et esprit, tensions et détentes, dramatisme et plénitude... Une musique qui nous révèle ses mystères à mesure que nous cheminons avec elle... De même que la Fugue a traversé de longs siècles d'Histoire de la Musique tout en étant réputée pour être l'une des formes de composition les plus exigeantes qui soit, l'église romane Saint Jean-Baptiste a traversé vaillamment l'histoire des hommes. La faire vibrer nous relie à tout ce dont elle a été témoin et nous associe à tous ceux qui œuvrent à sa préservation.

Tarif 12 à 18€ - Réservation et informations
au 06 79 44 15 76 - www.rosamusica.fr



Oui, je fais un don !

Sur le site internet de la Fondation du Patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org/103481

Ou J'envoie un chèque à :

Fondation du patrimoine Paca

BP 70289 - 75867 PDC Paris 18

accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La porte de l'église Saint Jean-Baptiste

Ou en flashant le QR code ci-contre.



1



3



4



5



FÉLICITATIONS À GAËLLE MESGOUEZ, ÉLUE « VAUCLUSE AU FÉMININ 2025 »



Gaëlle, vous êtes vice-présidente de l'Université d'Avignon et venez d'être élue "Vaucluse au féminin 2025" par les lecteurs de Vaucluse Matin. Que représente pour vous cette distinction ?

C'est une belle reconnaissance. J'y vois surtout une occasion de mettre en lumière nos métiers de la recherche et de rappeler combien la science reste essentielle dans notre société. Elle nous aide à comprendre le monde, à garder un esprit critique face aux informations multiples que nous recevons. Et puis cette démarche "Vaucluse au féminin" montre que chaque femme peut trouver sa voie, dans tous les domaines.

dans un laboratoire commun à Avignon Université et à l'INRAE, où collaborent physiciens, géophysiciens, hydrogéologues et biologistes du sol.

Vous êtes aussi vice-présidente à la recherche. En quoi consiste ce rôle ?

Depuis deux ans, je coordonne la stratégie scientifique de l'université. Cela veut dire travailler avec nos partenaires comme le CNRS ou l'INRAE, développer des projets communs et valoriser les expertises de nos chercheurs. Par exemple, je coordonne pour Avignon Université notre participation scientifique à un consortium national sur la préservation du patrimoine et les musées en transition, piloté par la Sorbonne Nouvelle. C'est très stimulant, même si ce n'est pas mon domaine initial !

Votre activité a-t-elle un lien avec le territoire de Châteauneuf de Gadagne ?

Oui, tout à fait. Le village mène de belles actions autour de la biodiversité et participe à la Fête de la science, avec l'événement "Jardin d'automne". Ce type d'initiative crée un vrai lien entre science et société — une priorité pour Avignon Université. Et puis, nous travaillons beaucoup sur la Fontaine de Vaucluse, ressource en eau majeure. Nos équipes y réalisent des mesures régulières sur la qualité de l'eau et du sol, ainsi que sur la capacité de la subsurface à transmettre l'eau vers la nappe.

Vous vivez à Châteauneuf de Gadagne depuis plus de vingt ans. Qu'aimez-vous ici ?

C'est un cadre de vie idéal. Mes enfants ont grandi dans un environnement attentif : écoles, cantine locale, parcs, city-stade... Et pour moi, la nature reste une source d'inspiration. J'aime randonner, courir, m'arrêter à la table d'orientation pour admirer le Mont Ventoux. Particulièrement ressourçant !

Votre spécialité est peu connue du grand public. Comment la décririez-vous ?

Je suis professeure des universités en mécanique et je travaille sur la propagation d'ondes dans les sols. Avec mon équipe, nous étudions la partie souterraine du sol — entre la surface et la nappe phréatique — pour mieux comprendre la structure, l'humidité, la qualité et la quantité d'eau disponibles. Nos recherches sont menées

RENCONTRE AVEC YOANN STUCK, UN ANCIEN CASTELNOVIN AU PARCOURS INSPIRANT

Le service culturel de la commune vous propose le 17 décembre à 18h30 à la médiathèque une rencontre exceptionnelle avec Yoann Stuck, athlète de haut niveau et ancien habitant de Châteauneuf-de-Gadagne, autour de son livre **Une vie en équilibre**, paru en avril 2025 aux éditions Vagon.

Le mardi 16 décembre, une rencontre avec deux classes de l'école Pierre Goujon est programmée.

Cela aura une résonance toute particulière, car Yoann a lui-même été élève dans cette école. Revenir à Gadagne pour partager son parcours avec les plus jeunes est pour lui une manière de boucler une boucle... et d'inspirer une nouvelle génération.

Yoann n'a pas toujours eu le profil d'un sportif de haut niveau. Ancien fumeur, adepte des excès, il mène une vie éloignée des terrains d'entraînement. Jusqu'au jour où il décide de courir... Une décision simple en apparence, mais qui enclenche une métamorphose profonde, tant physique que personnelle.

Dans ce récit coécrit avec la journaliste Cécile Bertin, il retrace son incroyable

parcours : ses débuts tardifs dans la course, ses combats contre les addictions, ses victoires, ses doutes... et cette quête constante d'équilibre entre passion, vie personnelle et engagements professionnels. Un témoignage touchant, authentique et inspirant, préfacé par son actuel entraîneur Adrien Séguret et postfacé par Éric Lacroix, son ancien coach.

A travers son histoire, Yoann incarne plus que jamais la devise de notre village : **Toujours davantage, l'obstacle augmente mon ardeur**. Il ne se contente pas de la faire sienne, il se l'est littéralement fait tatouer sur la peau, comme un repère et un moteur dans les épreuves de la vie.

Une séance de dédicace sera également ouverte au public, pour permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir le parcours de ce champion, et peut-être y puiser une inspiration personnelle.

Une vie en équilibre est disponible en librairie et en ligne, au prix de 20 €.

Une rencontre à ne pas manquer, pour découvrir qu'il est toujours temps d'écrire sa propre trajectoire.



Séance du 29 septembre 2025

Modalités du télétravail

Lors du COVID, la commune a mis en œuvre le télétravail pour les agents dont les postes le permettaient. Pour certains, une part de télétravail a été maintenue. Depuis, la réglementation est venue préciser les modalités d'exercice du télétravail. Le conseil municipal valide le cadre collectif proposé. Les demandes relatives au télétravail seront examinées individuellement par le Maire.

Modalités de mise en œuvre du C.P.F

Le conseil municipal approuve les dispositions suivantes relatives au compte personnel de formation (CPF): La prise en charge des frais pédagogiques pour une formation au titre du compte personnel d'activité est plafonnée à 2000 € maximum par agent et par an dans la limite de 6000€ par année civile pour la commune. Le financement de la commune ne représentera pas plus de 80 % du montant de la formation. Les demandes prioritaires porteront sur les formations pour prévenir une situation d'inaptitude à l'exercice des fonctions ; les validations des acquis de l'expérience par un diplôme ou une certification ; les préparations aux concours et examens.

Modification du R.I.F.S.E.E.P.

Le régime indemnitaire des agents de la commune comprend deux parts, dont principalement l'Indemnité de Fonctions, des Sujétions et d'Expertise (IFSE). Lors de recrutements récents, on a constaté que nombre de candidats bénéficiaient dans leur collectivité d'origine d'un IFSE (I.F.S.E.) supérieur aux plafonds fixés par la commune en 2018 : en 2018 on avait opté pour des montants assez faibles au regard des plafonds fixés par la loi. Or, le régime indemnitaire contribue à l'attractivité d'une collectivité et des plafonds trop bas nuisent à celle-ci. De plus, ces dernières années les besoins en technicité et expertise sur certains postes ont fortement augmenté, accentué par le passage à plus de 3500 habitants (nouvelles règles, notamment budgétaires). Il convient donc de créer un groupe B2 pour les postes nécessitant une expertise importante et sans encadrement.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la modification des plafonds de l'I.F.S.E., la création d'un groupe B2, et la modification des règles de maintien de l'I.F.S.E. en cas d'arrêts maladie.

Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AS 134

Les propriétaires de la parcelle AS 134 d'une superficie de 73 m2 proposent de la céder à la commune à l'euro symbolique. Cette acquisition est intéressante pour la commune qui travaille sur un projet d'aménagement de la route de St Saturnin. Le Conseil approuve cette acquisition et remercie les propriétaires.

Vente d'une parcelle par la commune

Afin de finaliser l'accord intervenu lors de la vente de la maison de la docteur Blanc, et pour permettre à l'acquéreur de la maison de réaliser les places de stationnement nécessaire à son projet, le conseil approuve la cession d'une parcelle de 88 m2 inutilisée, située sur la parcelle AD 118. Cette cession se fera à 15 €/m2.

Tableau des effectifs- site de la chapelle

Afin de répondre aux besoins en effectifs du site, il est proposé de créer un emploi de 30h hebdomadaire et un emploi de 10 h hebdomadaire. Ceux-ci remplacent les postes existants et ne viennent pas en addition.

Approbation d'un nouvel itinéraire pédestre de type GR® Inscription au PDIPR®

L'Office de Tourisme du Grand Avignon souhaite créer un itinéraire pédestre itinérant, la Balade des Copines, dont une partie du tracé passe sur le territoire communal. Il souhaite son inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR®).

Afin d'homologuer le sentier, le conseil municipal approuve le tracé sur la commune, autorise la FFRandonnée à procéder au balisage du sentier, approuve l'inscription de la boucle locale au PDIPR®, s'engage à maintenir l'accès public pour la pratique de la randonnée pédestre et à maintenir les chemins concernés en bon état.

Tarification du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) de la salle de l'Arbousière

Lors de la mise à disposition de l'Arbousière la réglementation en matière de sécurité incendie impose à la commune de payer une prestation S.S.I.A.P. ou de gardiennage suivant le type d'événement organisé. Le conseil municipal fixe le tarif refacturé aux utilisateurs de la salle quand cette prestation

est nécessaire : 120 € pour un forfait de 4h et 30 €/ heure au-delà de 4 h.

Ratification des accords pour la Transition écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le dernier rapport du GIEC nous alerte sur les impacts du dérèglement climatique (élévation du niveau de la mer, événements météorologiques de plus en plus intenses, phénomènes d'inondation et de submersion...). La biodiversité subit également les effets du changement climatique, de la pression sur les habitats et les ressources, des espèces envahissantes.

Face à ces enjeux, la transformation écologique et énergétique du territoire régional est au cœur de la démarche de planification écologique. Le 11 décembre 2024 lors de la deuxième Cop régionale, près de 500 personnes se sont réunies à Marseille pour valider ensemble le plan de transformation et ses 16 feuilles de route et s'engager collectivement autour des Accords pour la planification écologique. Le Conseil Municipal approuve les accords pour la transition écologique pour la région PACA, autorise le Maire à les ratifier et s'engage à respecter ces accords.

Adhésion à l'association collectif Provence

Le Collectif Provence est une association loi 1901 qui protège, perpétue, diffuse et promeut la culture provençale, ses coutumes, ses traditions et sa langue. Il propose diverses activités (cours de provençal, manifestations et festivals, édition d'ouvrages bilingues). La reconnaissance du provençal comme langue régionale de France et la création d'un Observatoire de la langue et de la culture provençales sont ses projets phares.

La Ville de Châteauneuf de Gadagne souhaite apporter son soutien au Collectif Prouvènço en adhérant à l'association et en signant la charte de soutien à la langue et à la culture provençale.

Adhésion de Fontaine de Vaucluse au Syndicat des Eaux Durance Ventoux

Fontaine de Vaucluse souhaite adhérer au Syndicat des Eaux Durance Ventoux. Le conseil syndical a approuvé cette adhésion et la réglementation demande de solliciter chaque commune membre. Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Fontaine de Vaucluse.

En questions diverses, ont été abordées :

Déménagement de la Mairie ; Projet « Clocher de l'église » ; Travail sur le SCOT ; DICRIM ; Salle de l'Arbousière et alarme incendie ; Chicanes et dispositifs de réduction de vitesse ; Projet de la RD6 / route de St-Sat ; Salle des Pénitents ; Visite du jury Villes et villages fleuris ; Essais de la balayeuse ; Vitaines « Affichage municipal » ; Souscription Porte de l'Eglise ; Festivités et dates à venir

Séance du 3 novembre 2025

Convention territoriale globale avec la CAF

La précédente convention territoriale globale (CTG) prend fin le 31/12/2025. La CTG est une démarche stratégique partenariale appuyée sur un diagnostic partagé avec la CCPSMV, les communes membres et la CAF, et qui définit les priorités et les moyens sur les sujets de la petite enfance, de l'enfance, la jeunesse et la parentalité.

Le Conseil Municipal approuve la convention pour 2026-2030, avec pour objectifs:

- Développer un accueil du jeune enfant plus adapté aux nouveaux besoins des familles.
- Renforcer la cohérence de l'offre jeunesse à l'échelle intercommunale.
- Structurer l'offre de soutien à la parentalité
- Améliorer l'accès aux droits et aux services en renforçant la lisibilité des services et en créant des passerelles entre institutions
- Accompagner les familles vulnérables ou en difficulté
- Lutter contre les inégalités territoriales

Subvention exceptionnelle « Classe découverte » :

Les enseignants des classes CM2 ont un projet de classe de découverte « Moyen Age » en Ardèche du 16 au 20 mars 2026 pour 51 élèves de CM2. Les dépenses prévisionnelles représentent un total de 16 750 €. Malgré l'aide de Tagadagne et les actions mises en œuvre pour récolter des fonds, la participation des familles devrait se monter à 291 €. Le Conseil Municipal attribue une subvention exceptionnelle de 2000 € à répartir avec 150 €/enfant aux familles avec QF ≤ 800 et 80 €/enfant aux familles avec 800 ≤ QF ≤ 1000.

Subvention exceptionnelle au Sporting Club Gadagnien

Le club souhaite voyager du 13 au 17 mai 2026 à Bordeaux avec les U14/U15 pour participer à un tournoi international de football. Ce projet concerne 15 jeunes et 3 accompagnateurs et le budget est estimé à 6500€. Le Conseil Municipal attribue une subvention exceptionnelle de 1000 € pour ce projet

Fonds de concours tourisme

La C.C.P.S.M.V. a approuvé l'attribution aux communes d'un fonds de concours « tourisme » et Châteauneuf de Gadagne peut solliciter en 2025 une aide de 15 036€.

Le conseil sollicite ce fonds de concours pour l'achat d'une balayeuse destinée à améliorer l'entretien du village et pour la mise en valeur du mur du cimetière. Le plan de financement serait le suivant :

Acquisition d'une balayeuse : 28 000 € HT ;
Mise en valeur du mur du cimetière : 9 258.50€ HT
Total = 37 258.50 € HT
Fonds de concours tourisme = 15 036 €
Autofinancement = 22 222,50 €

Adhésion à l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie

L'agence Vaucluse Ingénierie initiée par le Département de Vaucluse apporte à ses communes membres une assistance d'ordre technique, juridique et financier dans les domaines de la voirie, des pistes vélo, des aménagement, des bâtiments/équipements publics. Cette assistance consiste essentiellement en une formulation de conseils et cible les phases amont ou pré-opérationnelles des projets (conseils de 1er niveau, missions standards d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pré-opérationnelle ou prestations spécifiques à la vacation).

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à Vaucluse Ingénierie et de retenir la formule 3 (Prestations en voirie/vélo et prestations en aménagement des espaces publics et bâtiments/équipements publics) pour 2255 €/an.

En questions diverses, ont été abordées :

Travaux de la Mairie ; Bassin versant chemin de Jonquerettes ; Projet ancien EPHAD ; Inauguration Nouveau Chai ; Auvent PV ; Gendarmes et participation citoyenne ; Gens du voyage ; Étude Pastière ; Étude parking écoles ; Étude route de la gare ; Église (porte et clocher) ; Chicanes temporaires ; RD6 ; Vitaines SOCIAS ; Véhicule PM

NUMÉROS UTILES

► Mairie 04 90 22 41 10
► Pharmacie de garde Resogarde 3237
► Médecins MSP : 04 90 22 36 37
► Médecins de garde 15
Cabinets Infirmier(e)s
► Bouck Emilie : 06 21 51 53 12
► Demeure-Laurent Sylvie :
04 90 22 50 97 et 06 12 13 62 36

► Lanzaavi-Carlet Sylvie :
06 84 53 62 22
► Putti - Aymard Fanny :
06 29 35 63 18
► Gueit Coline : 06 68 72 36 70
► Ferriz Aurélie / Fauconnier
Jocelyn : 06 27 39 81 62
► Beziat Stéphane / Haouir Chloé :
07 68 75 75 81
et 06 79 51 27 20

► Police / Gendarmerie 17
► Pompiers 18
► SAMU 15
► SOS Amitié 05 63 54 20 20
► Electricité 0 810 33 35 84
► Gaz 0 810 89 39 00
► Centre Antipoison 05 61 77 74 47



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal
se tiendra le 15 DÉCEMBRE,
salle ANFOS TAVAN, à 18h30.

Les conseils sont retransmis en
direct sur la page facebook de
la mairie : #Châteauneuf de
Gadagne.

NOUVEAU À GADAGNE

BASTIEN COLLING • OSTÉOPATHE D.O

Après plusieurs années d'accompagnement en kinésithérapie, je vous propose désormais un suivi complémentaire en ostéopathie. Depuis le début du mois de septembre, j'ai le plaisir de vous accueillir dans mon nouveau cabinet au cœur du village. N'hésitez pas à me contacter pour toute information. Vous pouvez également prendre rendez-vous sur internet via primocreno.

101 Route du Thor - 84770 Châteauneuf-de-gadagne
06 98 22 95 06 • bcollingosteo@gmail.com

CHLOË DAVID • PSYCHOPRATICIENNE

Et si le changement commençait aujourd'hui ? Je vous propose un accompagnement personnalisé empreint de bienveillance, fondé sur des techniques reconnues : hypnose, thérapie brève, Thérapie des États du Moi, MOSAIC®. Mon approche privilégie le vécu et la transformation concrète : Les thérapies brèves offrent des solutions rapides et durables pour retrouver équilibre et confiance.

101 Route du Thor - 84770 Châteauneuf-de-gadagne
06 81 21 11 05 • chloetherapie@gmail.com

JULIE • ALOE BIEN ÊTRE D'AUTOMNE

Et si l'Aloe vera devenait votre alliée naturelle ? L'automne s'installe doucement...Et avec lui, quelques changements que notre corps ressent : une énergie en baisse, une digestion plus lente, une peau plus sèche, ou encore le besoin de renforcer ses défenses. Et si une plante naturelle pouvait nous aider à traverser cette saison plus sereinement ? C'est le cas de l'Aloe vera, utilisée depuis l'Antiquité pour ses vertus apaisantes, hydratantes et fortifiantes. Si vous êtes curieux d'en découvrir plus, je serai ravie d'échanger avec vous.

07 69 20 45 32



LE BASSIN DE VIE D'AVIGNON LANCE UNE ENQUÊTE MOBILITÉ À GRANDE ÉCHELLE

Et vous, comment vous déplacez-vous ? Cette question primordiale sera au cœur de la plus vaste enquête mobilité jamais menée sur le bassin de vie d'Avignon.

Portée par le Grand Avignon et associant 10 autres collectivités, elle est menée de novembre 2025 à avril 2026. Son objectif ? Comprendre tous vos déplacements du quotidien - marche, vélo, voiture, bus, covoiturage, train - pour mieux préparer ceux de demain ! Au total, ce sont plus de 10 000 habitants qui seront interrogés avec un rapport de l'enquête prévu à l'automne 2026. Couvrant 131 communes et 610 000 habitants, cette démarche collective accompagne la réflexion sur le futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) avignonnais.

Si un enquêteur vous contacte, votre participation anonyme compte et vos réponses aideront à adapter les transports, les aménagements et les services de mobilité de tout le territoire.



ÉTAT CIVIL

A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Vous avez une actualité à diffuser dans le prochain bulletin municipal ?
Envoyez vos infos avant le 10 décembre
à bulletinmunicipalcdg@gmail.com

NAISSANCES

MURGIA Alessio	16 juillet
MAAMAR-DJILALI Sohan	7 septembre
HERRERO Charlie	16 septembre
OUNA Alma	20 octobre
SAIGNE Elio	21 octobre

UNE PENSÉE

BABOULIN Guy	23 juillet
AMET Sylvain	19 septembre
CASTEL Claude	21 septembre
RAMON Josette	20 octobre
Vve CLEMENT	

SERINI Antonietta	21 octobre
Vve MARRAFFA	
Dominique BAUDOUIN	23 octobre
GRANDI René	26 octobre